

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2015

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 39

MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET
DE L'ARTISANAT

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	12
3.3. PERSPECTIVES	19
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	20
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	21
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	27
6. PROGRAMME 511: AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	31
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	33
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	34
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	35
7. PROGRAMME 512: PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVÉE ET AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME AU CAMEROUN	37
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	39
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	39
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	40
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	41
8. PROGRAMME 513: PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF ET AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA RENTABILITE DES TRES PETITES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT	43
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	45

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	45
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	46
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	48
9.	PROGRAMME 514: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	49
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	51
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	51
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	52
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	55
	ANNEXE	57
	 TABLEAU DE BUDGETISATION	 59

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

En cette troisième année d'élaboration du budget par programme par les administrations, les PPA enrichis de l'expérience des deux premières années d'exécution, et plus particulièrement de l'élaboration du premier Rapport Annuel de performance, vont dans le sens de la révision du cadre de la performance dans des programmes stabilisés. Ce qui doit permettre de boucler le premier cycle programmatique (2013-2015) avec des objectifs, des indicateurs et des cibles plus adéquats, dont le suivi aisé et l'évaluation constructive aideront à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale de développement DSCE.

Comme pour les années précédentes, le Projet de Performance des Administrations comprend trois principales articulations :

- La première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations par les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE, présente le domaine d'intervention, revient sur les performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;
- La deuxième partie relative au contenu des programmes présente à tour de rôle les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;
- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le sous secteur des PMEESA est constitué d'entreprises privées de différentes tailles et couvrant toutes les branches de l'activité économique. Elles participent à la production et à la commercialisation des biens et services et concourent toutes à échelles variables à :

- la création de richesses ;
- la création d'emplois ;
- la croissance économique.

Dans le cadre de la mise en œuvre du DSCE, les enjeux majeurs se posant dans ce secteur se présentent comme suit:

S'agissant de la stratégie de croissance, il sera question de:

- développer les infrastructures ;
- moderniser l'appareil de production ;
- renforcer l'intégration régionale et la diversification des échanges commerciaux ;
- assurer le financement de l'économie.

Pour ce qui est de la stratégie de l'emploi, il faudra :

- développer les PME et promouvoir l'emploi salarié décent ;
- promouvoir l'auto-emploi ;
- mettre en adéquation la demande d'emploi avec l'offre de formation ;
- améliorer l'efficacité du marché de l'emploi.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Créé par décret N°2004/320 du 08 décembre 2004 portant organisation du Gouvernement, puis modifié et complété par le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) appartient au secteur Production et Commerce et au sous-secteur Industries et services ; dans l'organisation du travail gouvernementale, il correspond au chapitre 39 et a pour fonction principale Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi (Code 91).

Il a été réorganisé par le décret N°2013/169 du 27 Mai 2013 portant organisation du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), qui précise que celui-ci est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de développement des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat.

A ce titre, il est responsable :

- de la promotion et de l'encadrement des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- du développement de l'économie sociale ;
- de la constitution, en liaison avec les organisations professionnelles, d'une banque de données et de projets à l'intention des investisseurs dans les secteurs des petites et moyennes

entreprises et de l'artisanat ;

- de la promotion de l'esprit d'entreprise et de l'initiative privée ;
- du suivi de l'activité des organismes d'assistance aux petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- de la promotion des produits des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, en liaison avec les organisations professionnelles concernées ;
- du suivi des organisations professionnelles des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- du suivi de l'évolution du secteur informel et des études y relatives ;
- de l'identification et de l'étude des possibilités de migration des acteurs du secteur informel vers l'artisanat et les micros entreprises ;
- de l'étude de toute mesure visant à favoriser l'information et la formation des acteurs du secteur informel.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Cette articulation est une revue qui a pour finalité de faire le point sur l'exécution physique et financière des programmes et actions en cours, afin d'apprécier la pertinence de leur programmation dans le budget programme à élaborer. Elle se divise en deux rubriques que sont le bilan technique et le bilan financier.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

3.1.1 AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME

· En 2012

- Un outil diagnostic des PME est disponible et permet de mettre en relief les maux qui minent nos PME.
- 37 unités de production ont été mises en place dans le cadre du PACD/PME, à l'instar de la structure TANTY qui fait dans la transformation du manioc, des arachides...

· En 2013

- Le contrat avec la BSTP est signé ; La BSTP a bénéficié d'un appui et est opérationnelle. 170 PME ont été profilées, un rapport d'étude pour l'élaboration d'une stratégie d'appui au renforcement des capacités des PME à la sous-traitance est disponible.
- Plus de 100 PME sont sensibilisées, 80 questionnaires sont distribués, 30 rapports diagnostics sont établis. De plus, un cadre de concertation entre les PME et les différents partenaires est mis en place via les Journées Nationales de PME tenues à Douala.

· En 2014

- Grâce au complément financier accordé à ce programme, le MINPMEESA a organisé de la

4ème édition du SIARC qui a permis de livrer les statistiques suivantes :

- Chiffre d'affaires : au moins 100 000 FCFA de plus-value par jour pour chaque exposant en moyenne. Certains ont réalisé des recettes d'environ 50 millions de francs ;
- Nombre de stands : 800 ;
- Nombre d'exposants nationaux : 2 000 ;
- Nombre de délégations étrangères : 20 ;
- Nombre de visiteurs : environs 100 000.*

Source : commissariat général du SIARC

3.1.2 PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME AU CAMEROUN.

· En 2012

- Extension du CFCE de Yaoundé ;
- Construction des Centres Agroalimentaires de Bertoua, Ebolowa et Limbé ;
- Construction de la chambre froide du marché de poissons à Garoua.

· En 2013

- Trois (3) CFCE, Maroua, Limbé et Ebolowa sont construits et équipés en matériels de bureau, informatiques et en mobiliers de bureau ;

3.1.3 PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF ET AMELIORATION DES PERFORMANCES DES TPE ET DE L'ARTISANAT

· En 2012

- Construction des Villages Artisanaux d'Ebolowa, Bertoua, Douala, Garoua et Bamenda, ainsi que du Centre International de l'Artisanat de Yaoundé.

· En 2013

- 9 706 artisans sont enregistrés dans les bureaux communaux de l'artisanat (BCA).

· En 2014

- L'organisation de la 4ème édition du SIARC dont les statistiques ont été données dans le cadre du programme 01.

3.1.4 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES PMEESA :

· En 2012

- Acquisition du matériel informatique et équipement en mobilier de bureau pour les services centraux et déconcentrés.

- Acquisition de huit (08) véhicules automobiles pour les responsables des services centraux.
- Réhabilitation des édifices des délégations départementales suivantes : Nkam, Djerem, Lékié, Mayo-Louti, Mayo Kani, Mbam et Kim, Sanaga Maritime, Mbam Inoubou, Mezam, Menoua, Haut-Nyong, Océan, Mefou et Akono.

· En 2013

- Construction de la délégation régionale du Sud et de l'Adamaoua ainsi que des délégations départementales du Mbam et Kim et des Hauts-plateaux.
- Réhabilitation des édifices des délégations départementales de la Kadey, du Koung-Khi, de l'Océan, de la Haute Sanaga, de Mayo-Banyo, du Diamarré, de la Mémé, du Nyong et Mfoumou, du Mounjo et du Mfoundi.
- Equipement des services centraux et de certains services déconcentrés en matériels informatiques et bureautique et en matériels et mobiliers de bureau.
- Acquisition d'un car de transport de 30 places et de 4 pick-up 4x4.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Entre 2012 et le premier semestre 2014, le MINPMEESA a réalisé les actions prioritaires ci-dessous qui relèvent aussi bien des dépenses de fonctionnement que d'investissement. Dans un souci de clarté et de présentation sommaire, seules les actions de référence sont présentées dans ce volet.

PROGRAMME 01 : AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PME.

De nombreuses activités de fonctionnement et d'investissement ont été menées dans le but d'améliorer la compétitivité des PME et de créer un plus important tissu de PME. On peut ainsi noter :

ACTIVITES DE FONCTIONNEMENT

· En 2012

- Au sujet de l'implémentation de l'outil diagnostic des PME, des séances de travail avec la délégation canadienne pour finaliser la base des données ont eu lieu du 25 au 29 avril. Les frais de fonctionnement du Comité de pilotage ainsi que ceux relatifs au diagnostic des entreprises qui n'avaient pas été budgétisés, ont été débloqués par le MINEPAT qui copilote cette implémentation avec le MINPMEESA à hauteur de 15 millions de FCFA. (cf. lettre n°0636/L/MINPMEESA/SG/CI-OD/PME du 14 juin 2012).

· En 2013

- Une somme de 9 millions de FCFA a été débloquée afin de financer les activités du comité mis en place dans le cadre de l'élaboration et de la vulgarisation des textes d'application de la loi portant promotion des PME.

- 15,3 millions ont été débloqués dans la perspective de mettre en place un fichier national des PMEESA et de produire des notes d'informations statistiques et l'annuaire statistique du MINPMEESA.

· **En 2014**

- Une délégation conduite par le Chef du département ministériel s'est rendue du 25 avril au 04 mai 2014 à Genève en Suisse pour prendre part à la 6ème session de la commission de l'investissement des entreprises et du développement organisée par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement. Un montant de près de 9 millions a été mis à disposition afin d'assurer cette participation.

ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

· **En 2012**

- 100 millions de FCFA restants et nécessaires à l'acquisition définitive de l'outil diagnostic des PME ont été débloqués et transférés à l'Université Trois Rivières du Québec (Canada).

- 700 millions de FCFA ont été transférés dans le cadre de la mise en place du Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé au Cameroun (PADSP-CAM) et la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Création et au Développement des PME de Transformation et de Conservation des Produits locaux de Consommation de Masse (PACD/PME) respectivement pour un montant de 200 millions de FCFA et de 500 millions de FCFA.

· **En 2013**

- 100 millions de FCFA ont été débloqués pour l'organisation de la 2ème édition de la Journée Nationale des PME, évènement qui s'est tenu à Douala, du 07 au 10 mai 2013 sous le thème : « Sous-traitance et compétitivité des PME ».

- Dans le cadre de l'accompagnement à la mise en place de la Bourse de Sous-traitance et de Partenariat du Cameroun (BSTP-CAM), 500 millions de FCFA ont été débloqués et transférés à cette structure.

- 45 millions de FCFA ont été débloqués pour permettre le diagnostic des PME manufacturières.

· **En 2014**

- Une somme de 257,204 millions de FCFA a été débloquée en complément financier pour l'organisation de la 4ème édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) qui s'est tenue du 20 février au 03 mars au parc des expositions de Tsinga sous le thème : « L'artisanat camerounais à l'ère de la décentralisation : Enjeux et Défis ».

PROGRAMME 02 : PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVEE ET AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME AU CAMEROUN.

Ce programme vise à promouvoir l'initiative privée et à améliorer le climat des affaires par la facilitation et la simplification des procédures de formalités de création d'entreprises d'une part,

et d'autre part, par l'amélioration du cadre de concertation et de collaboration entre les pouvoirs publics et le secteur privé. Les activités de fonctionnement et d'investissement phares menées sont les suivantes :

ACTIVITES DE FONCTIONNEMENT

· En 2012

- Participation du MINPMEESA aux travaux du 11ème Forum AGOA à Washington DC les 14 et 15 juin et à Cincinnati les 21 et 22 juin 2012 grâce à la mise à disposition d'un montant de 4,757 millions de FCFA. Dans le même ordre d'idées, une somme de 3 millions de FCFA a été débloquée pour permettre au MINPMEESA de participer au 3ème round des négociations d'un accord préférentiel entre le Cameroun et la Turquie et la 28ème session du comité de suivi du comité permanent pour la coopération économique et commerciale à Ankara du 07 au 20 mai.
- Une délégation camerounaise constituée de 50 PME s'est rendue en Afrique du Sud dans le cadre d'une mission économique. Elle a permis aux différentes PME de présenter leurs projets pour d'éventuels financements. Un montant de 30 millions du budget du ministère a été mobilisé pour couvrir ce déplacement.
- 10 millions ont été enrôlés pour organiser la cérémonie de présentation du plan média pour les CFCE à la CCIMA, qui rentre dans sa phase opérationnelle. Une campagne intensive a été organisée auprès de quelques médias locaux et une chaîne africaine.

· En 2013

- Une somme de 13,5 millions de FCFA a été allouée afin de permettre la Formation du personnel de 3 CGA (Centre de Gestion Agréé) à savoir : le Cabinet Auditec Consulting & Koussok Thomas à Yaoundé, la FENAP (Fédération Nationale des Associations de PME) et la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à Douala. Dans le même ordre d'idées, 10.8 millions de FCFA ont été débloqués pour permettre l'organisation de la campagne de sensibilisation des promoteurs d'entreprises dans la perspective de leur adhésion aux CGA.
- 36 millions de FCFA ont été successivement engagés afin de permettre aux délégations (MINPMEESA, PME/OES) de participer aux foires et expositions nationales et internationales. Il s'agit de la Foire Internationale de Douala pour le Développement (FIDD) et la Foire Internationale d'Alger.

· En 2014

- 5,8 millions de FCFA représentant la quote part du MINPMEESA ont été alloués pour permettre le lancement des Initiatives à Résultat Rapide (IRR) de la CONAC au Palais de Congrès de Yaoundé le 15 avril 2014.

ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

· En 2012

- L'extension du CFCE de Yaoundé pour 50 millions de FCFA et la réhabilitation du CFCE de Douala pour 35.200.000 FCFA, par procédure de passation de marché de gré à gré ont été réalisées.
- Construction des Centres Agroalimentaires de Bertoua, Ebolowa et Limbé à hauteur de 90 millions ; soit 30 millions par structure pour les travaux de la deuxième phase. Ces marchés sont passés de gré à gré. Dans le même ordre, le MINPMEESA a engagé 17 millions de FCFA pour permettre l'équipement du Centre Agroalimentaire de Bafoussam.
- Construction de la chambre froide du marché de poissons à Garoua pour un montant de : 42 millions de FCFA.
- Appui financier à la pépinière d'entreprises de Yaoundé, pour un montant de 150 millions de FCFA.

· En 2013

- Pour la poursuite et l'intensification de la politique de décentralisation, Un volume de compétence de 200 millions de FCFA a été transféré aux collectivités territoriales décentralisées. 72 microstructures ont de ce fait été accompagnées.
- Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, 304 millions de FCFA ont été engagés par le MINPMEESA et repartis de la façon suivante : 147 millions de FCFA pour permettre la construction de 3 nouveaux CFCE (Maroua, Limbé et Ebolowa) à raison de 49 millions chacun. 87 millions de FCFA en plus du CFCE de Douala pour les équiper en matériels et mobiliers de bureau et en matériel informatique. 40 millions de FCFA pour permettre la formation du personnel des CFCE de Yaoundé, Douala, Garoua, Bafoussam et Bamenda et 30 millions pour assurer la vulgarisation de l'ensemble des CFCE auprès de l'opinion publique.
- Une somme de 1 379 millions de FCFA a été mobilisée pour faciliter la promotion de l'initiative privée. Ainsi, 500 millions de FCFA ont été transférés au programme PACD/PME, 369 millions ont été engagés pour octroyer l'appui financier et en matériels agricoles aux TPE et PE en milieu urbain et en milieu rural, 360 millions de FCFA ont été débloqués pour opérationnaliser le démarrage de la construction d'une pépinière nationale pilote à Edéa et 150 millions de FCFA ont été transférés à la pépinière d'entreprises de l'Université de Douala (ESSEC).

PROGRAMME 03: PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF ET AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE, DE LA RENTABILITE DE L'ARTISANAT ET DES TPE.

Il s'agit à travers ce programme, de développer les mécanismes et stratégies visant à améliorer les performances des domaines de l'Economie Sociale et de l'Artisanat et d'organiser la migration des Unités de productions Informelles vers les Unités de Productions Formelles. Les opérations de références menées ici sont déclinées ainsi qu'il suit :

ACTIVITES DE FONCTIONNEMENT

· En 2012

- 13.197.600 de FCFA ont été débloqués pour couvrir les cérémonies d'inauguration des villages artisanaux d'Ebolowa, Bamenda, Douala et Garoua.
- 8.070.000 de FCFA ont été mobilisés pour assurer la participation du Cameroun à la 5ème exposition sur l'art et l'artisanat africain tenue à Abuja du 29 mai au 16 juin 2012.
- 2.199.129 de FCFA ont été engagés pour faciliter la participation du Cameroun au Forum International de l'Economie Sociale et Solidaire (FIESS) ainsi qu'à la 2ème académie sur l'Economie Sociale à Montréal.

· En 2013

- 45 millions de FCFA ont été débloqués dans le cadre de la mise en place des registres communaux pilotes physiques et numériques afin d'assurer l'organisation du séminaire de formation des agents communaux et des séminaires de sensibilisation des artisans pour leur migration, respectivement à concurrence de 18 millions et 27 millions.
- 5.455.000 ont été engagés pour organiser la cérémonie de rétrocession des registres communaux le 24 mai 2013 à la CCIMA. C'est un acte fort qui contribue à la volonté du Gouvernement d'opérationnaliser la migration vers le secteur formel.

· En 2014

- 30 millions ont été débloqués pour couvrir les cérémonies d'inaugurations de 5 villages artisanaux en commençant par celui de Maroua (mars 2014).
- Le MINPMEESA a participé du 7 au 13 avril 2014 au Salon International de l'Artisanat Ivoirien pour un montant de 1.540.000 FCFA.

ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

· En 2012

- Du 19 janvier au 04 février 2012, s'est tenue à Yaoundé à l'esplanade de l'Hôtel de Ville, la troisième édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC). Cet évènement avait pour ambition générale de concrétiser les actions du deuxième Salon et de contribuer d'avantage au développement et à la promotion de l'artisanat au Cameroun. De plus, le DSCE considérant l'artisanat comme un véritable vecteur de création de richesses et d'emplois, il n'est pas audacieux de l'avoir organisé sous le thème: « l'Artisanat camerounais : la qualité à la conquête du marché international ». Le coût de cet évènement s'est élevé à 400 millions de FCFA.
- En ce qui concerne les Villages Artisanaux, les avenants suivants ont été accordés pour les constructions des localités suivantes : Ebolowa, Bertoua, Douala, Garoua et Bamenda pour

respectivement : 52.000.000 FCFA, 43.900.000FCFA, 32.000.000 FCFA, 32.000.000 FCFA et 56.000.000FCFA. Ensuite, l'on a procédé aux travaux de finalisation de la construction du Centre International de l'Artisanat de Yaoundé pour un montant de : 374.920.486 FCFA.

· **En 2013**

- Le MINPMEESA a abrité les 11 et 12 avril 2013, la conférence du Comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain (CODEPA). Y prenaient part, au moins 12 Ministres et 20 experts africains. 85 millions de FCFA ont été débloqués pour la couverture de cet évènement. Ces conférences sont des rencontres annuelles au cours desquels s'élaborent les stratégies de promotion et de développement de l'artisanat. Dans la même mouvance, une somme de 50 millions de FCFA a été débloquée, elle représente la contribution du Cameroun pour la construction de l'immeuble siège du CODEPA.
- 250 millions ont été débloqués pour assurer l'organisation des travaux préparatoires du SIARC 2014 pour un montant de 50 millions ainsi que l'organisation des salons régionaux et départementaux pour un montant de 200 millions.
- 230 millions de FCFA ont été mobilisés pour assurer la finalisation des travaux supplémentaires relatifs à la construction des villages artisanaux de Limbé et Bafoussam respectivement pour un montant de 70 et 60 millions de FCFA et assurer la construction du bâtiment annexe au Centre International de l'Artisanat de Yaoundé (CIAY) pour un montant de 100 millions de FCFA.
- 40 millions de FCFA ont été alloués pour la promotion de l'Economie Sociale via l'organisation de la 1ère édition des Journées Nationales des Organisations de l'Economie Sociale.

· **En 2014**

- Une somme de 442,796 millions de FCFA a été débloquée ici pour l'organisation de la 4ème édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) qui s'est tenue du 20 février au 03 mars au parc des expositions de Tsinga sous le thème : « L'artisanat camerounais à l'ère de la décentralisation : Enjeux et Défis ».

PROGRAMME 04 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DES PMEESA.

Il est question dans ce programme d'améliorer la gouvernance et la gestion des ressources afin de créer des conditions permettant l'émergence des rendements optimaux des personnels du MINPMEESA. Les activités phares menées sont les suivantes :

ACTIVITES DE FONCTIONNEMENT

· **En 2012**

- 69.599.912 FCFA et 36.961.915 FCFA ont été débloqués pour assurer l'organisation des séminaires de renforcement des capacités se sont tenus du 15 au 18 novembre 2012, du 25 au

30 novembre 2012, et du 1er au 06 décembre 2012 à l'intention des Sous-directeurs, des Délégués départementaux, des Chefs de services régionaux et 232 nouvelles recrues issues du recrutement spécial de 25.000 jeunes diplômés dans la fonction publique.

· **En 2013**

- 60.200.000 FCFA ont été débloqués pour couvrir la réalisation des séminaires de formation des personnels des services centraux et déconcentrés du MINPMEESA et 48.315.344 FCFA ont été successivement débloqués pour assurer la participation de certains responsables aux sessions de formations organisées à l'étranger.
- Une somme de 4,7 millions de FCFA a été allouée à la prise en charge de la production des émissions radio/TV à la CRTV.

ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

· **En 2012**

- Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail, le matériel informatique a été acquis pour les services centraux et déconcentrés pour un montant global de 75 millions de FCFA. Dans le même ordre d'idées, les services centraux et déconcentrés ont été équipés en mobilier de bureau pour respectivement : 34.999.112 FCFA et 73.044.000 FCFA.
- Pour améliorer les moyens de locomotion des responsables du MINPMEESA, huit (08) véhicules automobiles d'une valeur totale de 249.960.003 de FCFA ont été acquis.
- Les réhabilitations des édifices des délégations départementales ont été faites pour un montant de 67.370.000 FCFA reparti entre les délégations départementales du Nkam, Djerem, Lékié, Mayo-Louti, Mayo-Kani, Mbam et Kim, Sanaga-Maritime, Mbam et Inoubou, Mezam, Menoua, Haut-Nyong, Océan, Mefou et Akono.

· **En 2013**

Dans le cadre de l'amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels, le ministère a :

- Entrepris la construction pour un montant de 350 millions de deux délégations régionales au Sud et à l'Adamaoua au de deux délégations départementales dans les Hauts-plateaux et dans le Mbam et Kim.
- Fait effectuer les réhabilitations des édifices des délégations pour un montant de 49.010.000 FCFA repartis entre les délégations départementales de la Kadey, du Koung-Khi, de l'Océan, de la Haute-Sanaga, de Mayo-Banyo, du Diamarré, de la MEME, du Nyong et Mfoumou, du Mounjo et du Mfoundi.
- Equipé les services centraux et certains services déconcentrés en matériels informatiques et bureautique pour un montant de 71.760.2500 FCFA, et matériels et mobiliers de bureau pour une somme de 84.369.000 FCFA.
- Acquis du matériel roulant composé d'un car de transport de 30 places et de 4 pick-up 4x4 pour une somme de 148 millions da FCFA.

■ 3.3. PERSPECTIVES

La dotation des cinq dernières années est consignée dans le graphique ci-dessous répartie en budget de fonctionnement et d'investissement.

Graphique : Evolution (en millions) du budget du MINPMEESA entre 2010 et 2014

Source : Lois des finances 2010 à 2014

Le graphique ci-dessus nous donne de constater que la structure du budget dégage deux sous périodes. La première, qui comprend l'année 2010 fait état d'une structure du budget où le fonctionnement est prédominant ; l'autre, qui va des années 2011 à 2013 révèle une tendance inverse ce qui, d'après la logique du nouveau régime financier est normal étant donné que c'est l'investissement qui doit susciter le fonctionnement.

Pour ce qui est du profil général de la dotation budgétaire du MINPMEESA, on note qu'il a été plutôt stagnant entre 2011 et 2012, mais force est de constater qu'on observe un pic au courant de l'année 2013. Tout de même, cette dotation reste très insuffisante compte tenu des missions assignées au MINPMEESA par le DSCE en l'occurrence contribuer fortement par l'encadrement des PMEESA, à assurer l'industrialisation à travers la transformation et la valorisation des matières premières locales et la promotion des exportations.

Le projet de budget pour l'exercice 2015 est bâti autour de quatre (04) programmes à partir desquels seront mis en œuvre de nombreux projets. Compte tenu de plusieurs éléments d'ordre législatif, réglementaire et du nouvel organigramme ministériel, la priorité a été accordée à la poursuite des projets en cours d'exécution d'une part et aux projets ayant un impact significatif sur la croissance et la création d'emplois décents conformément au DSCE d'autre part.

Le premier Programme est intitulé **Programme d'amélioration de la compétitivité des PME**. Il a pour objectif d'améliorer la compétitivité des PME au Cameroun.

Parmi les projets phares, on note :

- L'accompagnement des PME à la sous-traitance;
- La mise en place de l'agence de Promotion des PME.
- L'accompagnement des PME diagnostiqués dans le cadre de l'implémentation de l'outil diagnostic et la poursuite des diagnostics.

Le second Programme est connu sous le nom de **Programme de Promotion de l'initiative privée et amélioration du climat des affaires en faveur des PME au Cameroun**. Il a pour objectif de promouvoir l'initiative privée et d'améliorer le climat des affaires en faveur des PME au Cameroun.

Les principaux projets de ce programme sont :

- la construction de quatre nouveaux Centres de Formalités de Création des Entreprises, afin de permettre dans toutes les régions, la création des entreprises dans un délai de trois jours (03) ;
- La construction d'une pépinière nationale pilote devant servir de référence à toutes les initiatives de pépinières privées ;
- La mise en place de « E-régulations » consistant ici à dématérialiser les procédures de création des entreprises à travers la mise en ligne de toutes les procédures administratives et

adresses nécessaires pour la création d'une PME ;

- L'accélération du Programme d'Appui à la Création et au Développement des PME ;
- La mise en place du Programme d'Appui aux PME Agricoles et Agroalimentaires ;
- La mise en place du Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé ;

Le troisième Programme est intitulé **Promotion de l'entrepreneuriat collectif et amélioration des performances des TPE et de l'artisanat**. Il a pour objectif d'organiser et améliorer les performances du secteur de l'Economie Sociale et de l'artisanat et faciliter une migration des unités de production informelle (UPI) vers l'artisanat et les micro-entreprises.

Les projets phares ici sont :

- l'organisation des salons nationaux et internationaux de l'artisanat ;
- La structuration du domaine de l'Economie Sociale ;
- La structuration du domaine de l'Artisanat ;
- Le renforcement des capacités dans le domaine de l'Artisanat ;
- L'équipement des villages artisanaux ;
- La construction des villages artisanaux spéciaux dans les villes de Foumban et Mbalmayo ;
- L'organisation du Salon International de l'Artisanat ;
- Mise en place des registres communaux d'enregistrement des artisans.

Enfin, le quatrième Programme s'intitule **Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur de PMEESA**. Il a pour objectif de garantir une meilleure mise en œuvre des programmes du MINPMEESA.

Les principaux projets à mettre en œuvre de ce programme sont:

- Le renforcement des capacités des ressources humaines du MINPMEESA ;
- Le suivi des activités du comité interne PPBS ;
- L'amélioration du cadre et des conditions de travail des personnels ;
- L'amélioration du Système d'information du MINPMEESA ;
- Vulgarisation et communication.
- Construction des délégations régionales et départementales ;
- Equipements en matériel, mobilier de bureau et en matériels informatiques des services centraux et déconcentrés.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif global que s'est fixé le MINPMEESA prend sa source dans les priorités nationales définies par le gouvernement et dans le diagnostic du domaine des PMEESA qui a été fait en 2010 en collaboration avec l'Union Européenne. Il va donc s'agir de réaliser les actions concrètes pour atteindre ledit objectif global. Pour ce faire des objectifs opérationnels seront fixés pour un horizon temporel de 3ans. Ces objectifs seront retenus sur la base des actions en cours et des perspectives de mobilisation financière.

Le diagnostic du domaine des PMEESA a permis de définir l'objectif stratégique par rapport à la vision de ce sous-secteur dans le développement économique du Cameroun. Sur la base des priorités nationales fixées par le gouvernement, le MINPMEESA s'est fixé comme objectif global

de « **Créer un plus important tissu des PMEESA et améliorer leur compétitivité** ».

■ 5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Le diagnostic du domaine des PMEESA fait ressortir plusieurs problèmes énumérés dans les composantes ci-après:

1. PME:

- *difficultés d'approvisionnement en matières premières ;*
- *techniques et technologies de production peu appropriées ;*
- *insuffisance de respect des normes/standards de qualité ;*
- *insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines ;*
- *difficultés d'accès aux marchés extérieurs ;*
- *un cadre institutionnel peu favorable ;*
- *un environnement administratif peu propice aux affaires ;*
- *une forte pression fiscale;*
- *un déficit d'infrastructures de base et de moyens de transport.*

2. Economie Sociale:

- *une coordination insuffisante des actions menées dans le sous secteur de l'économie sociale ;*
- *la promotion de l'action des organisations du sous secteur de l'économie sociale est quasi inexistante ;*
- *on note également des difficultés dans l'application des exonérations accordées aux Organisations de l'Economie Sociale (OES) ;*
- *développement anarchique des OES ;*
- *faible capacité de mobilisation des financements ;*
- *gestion approximative des OES ;*
- *manque de formations des acteurs des OES à la vie associative.*

3. Artisanat:

- *quasi informalité du secteur;*
- *absence de structuration et des organes de représentation des artisans ;*
- *absence d'un cadre de référence en matière de conseils aux artisans ;*
- *insuffisance des capacités techniques et managériales des Artisans ;*
- *insuffisance de respect des normes et standards ;*
- *difficultés d'accès au financement ;*
- *faiblesse des équipements de production ;*
- *inadaptation de la fiscalité à l'activité artisanale ;*
- *accès limité aux marchés ;*
- *difficultés d'approvisionnement en intrants ;*
- *manque de protection sociale des artisans ;*
- *faiblesse de la volonté politique sous-régionale pour la promotion de l'artisanat.*

Pour relever ces défis fondamentaux actuels, une stratégie a été mise en œuvre en vue

d'atteindre les objectifs stratégiques suivants :

- Améliorer la compétitivité des PME pour assurer leur pérennité dans un contexte mondial fortement concurrentiel ;
- Promouvoir l'initiative privée et améliorer le climat des affaires de manière à faire éclore un tissu important de PME qui permettent d'atteindre les objectifs de croissance économique, de création d'emplois et de réduction du sous-emploi et de lutte contre la pauvreté ;
- Organiser et améliorer les performances des entreprises de l'économie sociale pour une meilleure contribution de cette économie à l'atteinte des objectifs de développement ;
- Rendre l'artisanat plus attractif en améliorant sa productivité et ses performances ;
- Organiser une migration positive des Unités de Production Informelles (UPI) vers le secteur formel de manière à réduire le secteur informel à une proportion acceptable pour un pays émergent ;
- Renforcer les ressources humaines et matérielles du MINPMEESA pour la mise en œuvre de la stratégie.

Les objectifs ainsi retenus sont articulés autour de quatre axes d'intervention qui constituent les domaines de concentration des activités à mener.

Ces axes d'intervention portent sur :

AXE 1 : l'amélioration de la compétitivité des PME ;

AXE 2 : la promotion de l'initiative privée et amélioration du climat des affaires en faveur des PME au Cameroun;

AXE 3 : le développement de l'entrepreneuriat collectif et de l'artisanat et migration des UPI vers le secteur formel;

AXE 4 : le renforcement des capacités du MINPMEESA pour la mise en œuvre de sa stratégie.

La mise en œuvre de ces axes passe par les programmes et plans d'actions à moyen et long termes, dans lesquels les activités à retenir en priorité seront celles qui sont susceptibles d'avoir le plus grand impact dans le cadre de l'atteinte de l'objectif stratégique visé. La détermination de ces programmes est en cohérence avec le diagnostic posé, la vision à long et moyen termes des PMEESA, les objectifs fixés et les axes stratégiques. Les quatre programmes retenus sont :

1. Amélioration de la compétitivité des PME

Le diagnostic des PME a montré que les problèmes centraux sont la productivité, la compétitivité et le financement. La mise à niveau technologique après un diagnostic précis, la mise à niveau des compétences des ressources humaines en relation avec celle de la technologie, et la mise à niveau managériale, devraient permettre de résoudre de manière technique et au niveau micro-économique, ce problème de compétitivité.

Au niveau macro économique, le cadre réglementaire et institutionnel doit être complété de manière à favoriser le développement des PME.

2. Promotion de l'initiative privée et amélioration du climat des affaires en faveur des PME au Cameroun

Au-delà d'un objectif de survie et de compétitivité, le Cameroun a besoin, pour atteindre les objectifs du millénaire auxquels il a souscrit, d'étoffer le tissu des PME actuelles en facilitant la création de nombreuses autres PME, dans les projets structurants, les filières porteuses, les domaines de valorisation de matières premières locales etc.

Cette stratégie a pour objectif de créer un environnement favorable à l'exploitation des initiatives privées de manière à permettre aux potentiels promoteurs, de créer facilement leurs entreprises dans les conditions les plus favorables.

Le Cameroun occupe un mauvais rang dans le climat des affaires. Ce qui est nuisible à la création des entreprises et à l'arrivée des investisseurs étrangers. La stratégie veut renverser cet état des choses afin de développer un tissu plus important de nouvelles PME.

3. Promotion de l'entrepreneuriat collectif et amélioration de la productivité et de la rentabilité de l'Artisanat et des TPE.

Le Cameroun n'arrive pas à exploiter de façon efficiente tout le potentiel qu'offre l'économie sociale malgré la liste de plus de 100 000 organisations enregistrées.

La stratégie consiste à :

- mieux connaître ce secteur ;
- l'organiser et à le structurer ;
- renforcer les capacités techniques et managériales des OES et à les situer dans une économie de marché ;
- créer une plateforme de concertation de l'économie sociale.

L'artisanat souffre de son faible niveau de production, de la qualité médiocre de ses produits et des difficultés de commercialisation de ces derniers. La stratégie consiste à améliorer la productivité dans l'artisanat par un renforcement des capacités techniques et managériales pour rendre ce secteur plus attractif et améliorer ses performances.

Le secteur informel est trop important au Cameroun pour un pays qui veut rentrer dans la classe des pays émergents.

La stratégie a pour objectif d'amener les entreprises du secteur informel à migrer spontanément vers le secteur formel grâce à des appuis multiformes et notamment le renforcement des capacités techniques et managériales, l'appui à la commercialisation des produits et la facilité d'enregistrement.

4. Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur des PMEESA

Le MINPMEESA compte 574 cadres et agents repartis dans les services Centraux, régionaux et départementaux. La nouvelle stratégie de développement et la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), impliquent un renforcement des capacités de ressources humaines chargées de sa mise en œuvre, surtout avec le recrutement direct des 25000 jeunes diplômés.

Par ailleurs, il faut un minimum d'équipements matériels pour que ce personnel travaille dans de

bonnes conditions.

Ce programme a pour but :

- d'améliorer les compétences des ressources humaines du MINPMEESA ;
 - de renforcer les services Centraux et déconcentrés ;
 - d'améliorer les ressources matérielles pour une bonne mise en œuvre de la stratégie ;
- et d'une façon générale, d'améliorer les conditions de travail au MINPMEESA.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 511

AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DES PME	Règlementer le domaine des PME	Proportion des entreprises ayant une connaissance du dispositif institutionnel et réglementaire en faveur des PME mis en place par le MINPMEESA.	37	100	Rapport BCS
02	ACCOMPAGNEMENT DES PME À LA SOUS-TRAITANCE	Promouvoir l'accès des PME Camerounaises à la sous-traitance dans les grands travaux	Nombre de PME ayant signé et exécuté les contrats de sous-traitance	150	225	Rapport de la BSTP
03	REHABILITATION DU TISSU D'ENTREPRISES EXISTANTES	Améliorer la productivité des PME à travers leur mise a niveau	Taux d'accroissement du chiffre d'affaire des PME accompagnées	10	40	Rapport d'évaluation de l'action

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 512

PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVÉE ET AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME AU CAMEROUN						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES	Contribuer à l'amélioration du climat des affaires à travers la simplification des procédures de création des entreprises et un meilleur encadrement des PME.	Nombre de nouvelles PME créées parmi lesquelles celles créées par les femmes, les jeunes et les handicapés	10 000	25 000	Rapport des CFCE
02	VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES	Contribuer à travers la transformation des matières premières locales à l'augmentation de la valeur ajoutée manufacturière	Nombre de PME de transformation des matières premières locales mises en place parmi lesquelles celles mises en place par les femmes, les jeunes et les handicapés	37	157	Rapports d'activités des différents programmes mis en place
03	PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE	Contribuer à travers la sensibilisation et la mise en place des structures d'encadrement à la promotion de l'esprit d'entreprise	Nombre d'entreprises créées par les anciens pensionnaires des structures d'encadrement	10	200	Rapport des pépinières accompagnées par le ministère

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 513

PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF ET AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA RENTABILITE DES TRES PETITES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
02	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DE L'ARTISANAT	Avoir une meilleure organisation de L'artisanat	Nombre d'artisans titulaires d'une carte d'artisan spécifiant le métier, la localisation et le genre	0	75 000	Enquête EESI de l'INS
04	RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESEAUX D'OES MIS EN PLACE	Améliorer la performance des OES	Nombre d'OES mises à niveau	0	2 500	Rapport d'activités
05	APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES	Améliorer le label de l'artisanat camerounais	Nombre d'espaces commerciaux créés et mis à la disposition des artisans : foires, salons, villages artisanaux, galeries virtuelles.	69	100	Rapport d'activités
06	APPUI A LA MIGRATION DES UPI DU SECTEUR INFORMEL VERS LE SECTEUR FORMEL	Contribuer à la migration des UPI vers l'artisanat et les TPE	Nombre d'artisans enregistrés dans les registres communaux	0	150 000	Registres communaux d'enregistrement des artisans

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 514

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINPMEESA	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au MINPMEESA	56	100	Rapport d'activités annuelles de chaque structure
02	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS	Doter les services des infrastructures et équipement adéquat au MINPMEESA	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au MINPMEESA	52	85	Rapport d'activités
03	ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINPMEESA	Documents (de planification, programmation, budgétaires et financiers) exigés produits annuellement	5	5	Rapport annuel du CIPPBS
06	DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT	Accroître la visibilité des actions menées au MINPMEESA	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au MINPMEESA	12	20	Rapport d'activités
08	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA	Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINPMEESA	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	10	100	Rapport d'activités
09	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au MINPMEESA	Annuaire statistique produit annuellement au MINPMEESA	2	3	Rapport d'activités
10	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître qualitativement les ressources humaines au MINPMEESA	Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINPMEESA	85	100	Rapport d'activités

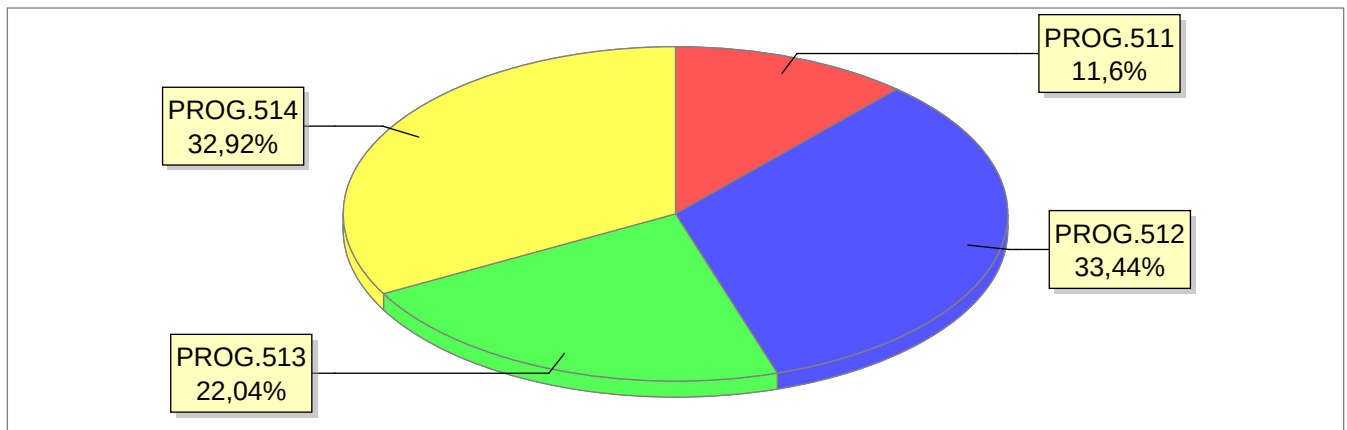
DEUXIEME PARTIE

CONTENU DES PROGRAMMES

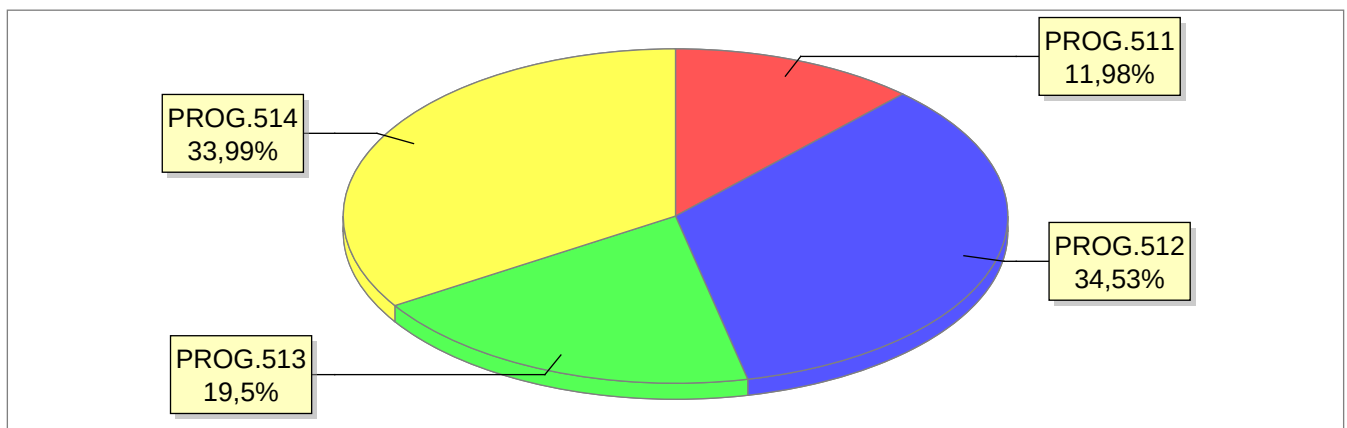
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
511	AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	193 600 000	193 600 000	1 287 000 000	1 287 000 000	1 480 600 000	1 480 600 000
512	PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVÉE ET AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME AU CAMEROUN	543 500 000	543 500 000	3 724 600 000	3 724 600 000	4 268 100 000	4 268 100 000
513	PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF ET AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA RENTABILITE DES TRES PETITES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT	616 000 000	616 000 000	2 196 111 000	1 793 701 000	2 812 111 000	2 409 701 000
514	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	3 659 900 000	3 659 900 000	541 299 000	541 299 000	4 201 199 000	4 201 199 000
TOTAL		5 013 000 000	5 013 000 000	7 749 010 000	7 346 600 000	12 762 010 000	12 359 600 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 511

AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JOSEPH TCHANA

6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Il est question dans ce programme, de renforcer la compétitivité des PME Camerounaises pour améliorer la contribution des industries manufacturières dans le PIB et conquérir de nouvelles parts de marchés sur les plans national et international. Le renforcement de la compétitivité des PME trouve son importance par l'impact de la mondialisation qui favorise l'émergence de nouvelles économies dont les produits de meilleure qualité inondent le marché national. Le MINPMEESA entend à travers ce programme, mettre en oeuvre des mesures visant à améliorer la compétitivité des PME et créer un tissu plus important de celles-ci.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la compétitivité des PME au Cameroun.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de PME mises à niveau	nb	2013	20	2017	120

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DES PME

ACTION 02: ACCOMPAGNEMENT DES PME À LA SOUS-TRAITANCE

ACTION 03: REHABILITATION DU TISSU D'ENTREPRISES EXISTANTES

6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie à mettre en oeuvre pour atteindre l'objectif poursuivi par le programme à savoir, améliorer la compétitivité des PME se fera en trois principales étapes :

- Renforcer le dispositif institutionnel et réglementaire des PME : à ce niveau, il va s'agir dans un premier temps de mettre en place un comité en charge de l'élaboration des projets de textes relatifs à l'innovation des PME et aux modalités d'accompagnement des PME. Ce comité, constitué à la fois par les responsables du MINPMEESA en charge des affaires juridiques et des PME, les organisations professionnelles des PME, les représentants des administrations partenaires et des experts dans les différents domaines d'intérêts, aura pour mandat d'élaborer lesdits projets de textes qui seront transmis pour signature à la hiérarchie. Dans un second temps, il sera question de vulgariser auprès des promoteurs des PME l'ensemble du dispositif réglementaire et institutionnel en faveur des PME. Pour cette opération, outre la sensibilisation et la vulgarisation qui se feront au niveau des services centraux, seront mis à contribution, les responsables des services déconcentrés et les collectivités locales décentralisées en vue de la vulgarisation dans leurs unités respectives.
- Accompagner les PME Camerounaises à la sous-traitance : Cette opération sera réalisée sur le plan

technique par la Bourse de Sous-traitance et de Partenariat placée sous la tutelle du MINPMEESA; elle sera en charge, en partenariat avec les PME affiliées à la bourse, les donneurs d'ordre et les services déconcentrés du MINPMEESA, d'élaborer les mécanismes d'incitation des PME pour leur adhésion à la BSTP, de concevoir et de mettre en oeuvre les programmes de renforcement de capacités des PME afin de leur permettre de répondre aux appels d'offre et de disposer des compétences nécessaires pour réaliser les marchés dans les délais. Pour accompagner la BSTP dans cette mission.

· Réhabiliter le tissu d'entreprises existantes : Il sera question ici de poursuivre le diagnostic des PME manufacturières sur l'étendue du territoire national à travers l'application de l'outil diagnostic des PME acquis en 2010 dans un partenariat avec l'institut de recherche sur la PME de l'université du Québec à Trois Rivières au Canada. Les PME pourront se tourner vers l'Agence de promotion des PME pour une mise à niveau.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DES PME

A ce niveau, il va s'agir dans un premier temps de mettre en place un comité en charge de l'élaboration des projets de textes relatifs à l'innovation des PME et aux modalités d'accompagnement des PME. Ce comité, constitué à la fois des responsables du MINPMEESA en charge des affaires juridiques et des PME, des organisations professionnelles des PME, des représentants des administrations partenaires et des experts dans les différents domaines d'intérêts, aura pour mandat d'élaborer lesdits projets de textes qui seront transmis à la hiérarchie. Dans un second temps, il sera question de vulgariser auprès des promoteurs des PME l'ensemble du dispositif réglementaire et institutionnel en faveur des PME. Pour cette opération, outre la sensibilisation et la vulgarisation qui se feront au niveau des services centraux, seront mis à contribution, les responsables des services déconcentrés et les collectivités locales décentralisées en vue de la vulgarisation dans leurs unités respectives.

OBJECTIF 1. Réglementer le domaine des PME

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des entreprises ayant une connaissance du dispositif institutionnel et réglementaire en faveur des PME mis en place par le MINPMEESA.	%	2013	37	2016	100

ACTION 02**ACCOMPAGNEMENT DES PME À LA SOUS-TRAITANCE**

Cette opération sera réalisée sur le plan technique par la Bourse de Sous-traitance et de Partenariat placée sous la tutelle du MINPMEESA. Elle sera en charge, en partenariat avec les PME affiliées à la bourse, les donneurs d'ordre et les services déconcentrés du MINPMEESA, d'élaborer les mécanismes d'incitation des PME pour leur adhésion à la BSTP, de concevoir et de mettre en oeuvre les programmes de renforcement de capacités des PME afin de leur permettre de répondre aux appels d'offre et de disposer des compétences nécessaires pour réaliser les marchés dans les délais et selon les règles de l'art.

OBJECTIF 1. Promouvoir l'accès des PME Camerounaises à la sous-traitance dans les grands travaux

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de PME ayant signé et exécuté les contrats de sous-traitance	nb	2013	150	2016	225

ACTION 03**REHABILITATION DU TISSU D'ENTREPRISES EXISTANTES**

Il sera question ici de poursuivre le diagnostic des PME manufacturières sur l'étendue du territoire national à travers l'application de l'outil diagnostic des PME acquis en 2010 dans un partenariat avec l'institut de recherche sur la PME de l'université du Québec à Trois Rivières au Canada. Les PME pourront se tourner vers l'Agence de promotion des PME pour une mise à niveau. Les personnels des structures ci-après seront par conséquent mis à contribution pour la réalisation du programme : Direction des Petites et Moyennes Entreprises (DPME), Division des Affaires Juridiques (DAJ), Bourse de Sous-traitance et de Partenariat (BSTP), Agence de Promotion des PME (APME), Délégations régionales et départementales, Administrations publiques partenaires et Organisations professionnelles des PME.

OBJECTIF 1. Améliorer la productivité des PME à travers leur mise a niveau

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'accroissement du chiffre d'affaire des PME accompagnées	%	2013	10	2016	40

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DES PME	69 000 000	69 000 000	1 087 000 000	1 087 000 000	1 156 000 000	1 156 000 000
02	ACCOMPAGNEMENT DES PME À LA SOUS-TRAITANCE	78 200 000	78 200 000	200 000 000	200 000 000	278 200 000	278 200 000

PROGRAMME 511 - AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

03	REHABILITATION DU TISSU D'ENTREPRISES EXISTANTES	46 400 000	46 400 000	0	0	46 400 000	46 400 000
TOTAL		193 600 000	193 600 000	1 287 000 000	1 287 000 000	1 480 600 000	1 480 600 000

7. PROGRAMME 512

PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVÉE ET
AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN
FAVEUR DES PME AU CAMEROUN

RESPONSABLE DU PROGRAMME

JEAN MARIE LO BADGA

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Les récentes places du Cameroun dans les classements du « Doing Business » témoignent à suffisance des difficultés rencontrées dans le développement des affaires au Cameroun. Les tracasseries liées à l'éloignement des différents services intervenant dans le processus de création des entreprises de même que les délais y afférents sont de nature à maintenir cette situation. Cet ensemble de choses et bien d'autres encore participent à décourager toute initiative privée de création d'entreprises.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Densifier le tissu des PME au Cameroun.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'accroissement annuel des PME.	%	2013	21	2017	25

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

ACTION 02: VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES

ACTION 03: PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie choisie pour atteindre l'objectif du programme II, à savoir promouvoir l'initiative privée et améliorer le climat des affaires en faveur des PME au Cameroun se décline en trois parties :

- Améliorer le climat des affaires à travers la simplification des procédures de création des entreprises.
- La valorisation des matières premières locales se fera par l'élaboration d'un programme national de valorisation des fibres naturelles dont l'étude est à réaliser.
- La promotion de l'esprit d'entreprise à travers la mise en place d'une pépinière nationale publique pilote à EDEA; l'organisation des Journées Nationales de la PME. Les principaux acteurs étant pour le cadre de la première activité les services centraux et déconcentrés du MINPMEESA, le MINDCAF, le MINATD, le MINSANTE, MINFI, le MINEPAT, la DGSN, la CDE, AES-SONEL, les CDT et les porteurs de projets.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES

Cette action se fera à travers la poursuite de la mise en place des Centres de Formalités de Création d'Entreprises en collaboration avec les administrations concernées (MINFI, MINJUSTICE, CNPS) et les personnels des services centraux et déconcentrés du MINPMEESA. L'objectif étant de réduire les délais et les coûts de création d'entreprises sur toute l'étendue du territoire national. L'amélioration du climat des affaires en faveur des PME se fera également à travers l'appui à la mise en place des Centres de Gestion Agréés au sein des délégations régionales de la CCIMA. Pour ce faire, le MINPMEESA mettra à la disposition des délégations régionales de la CCIMA le matériel nécessaire (mobilier de bureau et matériel informatique) à la mise en place physique des CGA. S'agissant des experts à mettre à la disposition des CGA, le MINFI affectera des fiscalistes qui vont accompagner les PME dans l'élaboration de leurs documents comptables.

OBJECTIF 1. Contribuer à l'amélioration du climat des affaires à travers la simplification des procédures de création des entreprises et un meilleur encadrement des PME.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de nouvelles PME créées parmi lesquelles celles créées par les femmes, les jeunes et les handicapés	nb	2013	10 000	2016	25 000

ACTION 02

VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES

La valorisation des matières premières locales se fera par l'élaboration d'un programme national de valorisation des fibres naturelles dont l'étude est à réaliser, L'accompagnement des PME agricoles et agroalimentaires et la mise en place du Programme d'Appui au développement du Secteur Privé du Cameroun (PADSP-CAM).

OBJECTIF 1. Contribuer à travers la transformation des matières premières locales à l'augmentation de la valeur ajoutée manufacturière

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de PME de transformation des matières premières locales mises en place parmi lesquelles celles mises en place par les femmes, les jeunes et les handicapés	nb	2013	37	2016	157

ACTION 03**PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE**

La promotion de l'esprit d'entreprise se fera à travers la mise en place d'une pépinière nationale publique pilote à EDEA; l'organisation des Journées Nationales de la PME.

OBJECTIF 1. Contribuer à travers la sensibilisation et la mise en place des structures d'encadrement à la promotion de l'esprit d'entreprise

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'entreprises créées par les anciens pensionnaires des structures d'encadrement	nb	2013	10	2016	200

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES	240 500 000	240 500 000	163 000 000	163 000 000	403 500 000	403 500 000
02	VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES	211 500 000	211 500 000	2 716 600 000	2 716 600 000	2 928 100 000	2 928 100 000
03	PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE	91 500 000	91 500 000	845 000 000	845 000 000	936 500 000	936 500 000
TOTAL		543 500 000	543 500 000	3 724 600 000	3 724 600 000	4 268 100 000	4 268 100 000

8. PROGRAMME 513

PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT
COLLECTIF ET AMÉLIORATION DE LA
PRODUCTIVITE ET DE LA RENTABILITE DES
TRES PETITES ENTREPRISES ET DE
L'ARTISANAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ERIC MBONGO EWUSI

Directeur de l'Artisanat et des Migrations du Secteur Informel

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La mise en oeuvre des Plans d'Ajustement Structurel aux fins de juguler la crise économique des années 80 a eu pour principales conséquences de créer un secteur informel très large et de favoriser l'émergence d'un mouvement associatif en forte progression. Devant cette réalité, le MINPMEESA a initié le Programme de promotion de l'entrepreneuriat collectif et amélioration de la productivité et de la rentabilité de l'artisanat et des TPE. Il s'agit à travers ce programme, de développer les mécanismes et stratégies visant à améliorer les performances des domaines de l'Economie Sociale et de l'Artisanat et d'organiser la migration des Unités de productions Informelles vers les Unités de Productions Formelles.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Organiser les secteurs de l'Economie Sociale et de l'artisanat et améliorer leurs performances.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'artisans enregistrés dans les bureaux communaux	nb	2013	9 976	2017	17 190

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 02: RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DE L'ARTISANAT

ACTION 04: RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESEAUX D'OES MIS EN PLACE

ACTION 05: APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES

ACTION 06: APPUI A LA MIGRATION DES UPI DU SECTEUR INFORMEL VERS LE SECTEUR FORMEL

8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie pour atteindre l'objectif du programme III, à savoir organiser et améliorer les performances du secteur de l'Economie Sociale et de l'artisanat et faciliter une migration des unités de production informelle (UPI) vers l'artisanat et les micro-entreprises se décompose ainsi qu'il suit :

·la structuration des domaines de l'économie sociale et de l'artisanat se fera au sein d'un comité constitué des responsables du MINPMEESA en charge des affaires juridiques, de l'économie sociale et de l'artisanat, des organisations professionnelles et des administrations partenaires. Ledit comité sera en charge de produire les projets de textes sur les composantes de l'économie sociale et de l'artisanat du domaine des PMEESA et d'examiner les possibilités de constitution du Conseil National de l'Artisanat.

·Après la structuration, Il sera question de mettre en uvre des programmes de renforcement de capacité, ceci en collaboration avec les organisations professionnelles d'artisans, les organisations de l'économie sociale et les partenaires (administrations partenaires, CCIMA, FEICOM, PNDP et CTD). Ceci vise à terme l'amélioration de la qualité de leur produit afin de les arrimer aux normes et standards

internationaux.

·Une fois la qualité des produits améliorée, le MINPMEESA entend mettre en place des mécanismes en vue de faciliter leur commercialisation dans les villages artisanaux à travers la galerie virtuelle de vente des produits artisanaux et les salons régionaux et internationaux de l'artisanat. Les villages artisanaux construits seront placés sous la supervision d'un coordonateur et d'un comité d'orientation présidé par le Gouverneur ou son représentant et dans lequel siègent les délégués du Gouvernement, les élus locaux (maires) et les délégués régionaux et, dans le cas échéant le Délégué départemental. Ces espaces serviront également d'ateliers de production.

·Enfin, des mesures seront prises en concertation avec les CTD, le personnel des services centraux et déconcentrés pour faciliter la migration des acteurs du secteur informel vers les TPE et l'artisanat, à travers la mise en place des registres communaux d'enregistrement des artisans. Cette activité bien qu'intégrant les contributions des administrations partenaires, notamment en ce qui concerne la mise à disposition de la logistique, sera principalement gérée par les élus locaux lesquels seront chargés de tenir ces registres et de produire des rapports périodiques au ministre en charge de l'artisanat.

8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 02

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DE L'ARTISANAT

La structuration du domaine de l'artisanat se fera au sein d'un comité constitué des responsables du MINPMEESA en charge des affaires juridiques et de l'artisanat, des organisations professionnelles et des administrations partenaires. Ce comité sera en charge de produire les projets de textes sur les composantes de l'artisanat, du domaine des PMEESA et d'opérationnaliser le Conseil National de l'Artisanat.

OBJECTIF 1. Avoir une meilleure organisation de L'artisanat

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'artisans titulaires d'une carte d'artisan spécifiant le métier, la localisation et le genre	nb	2013	0	2016	75 000

ACTION 04

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESEAUX D'OES MIS EN PLACE

Après la structuration, Il sera question de mettre en oeuvre des programmes de renforcement de capacités, ceci en collaboration avec les organisations professionnelles d'artisans, les organisations de l'économie sociale et les partenaires (administrations partenaires, CCIMA, FEICOM, PNDP et CTD). Ceci vise à terme l'amélioration de la qualité de leurs produits afin de les arrimer aux normes et standards internationaux.

OBJECTIF 1. Améliorer la performance des OES

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'OES mises à niveau	nb	2012	0	2016	2 500

ACTION 05**APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES**

Une fois la qualité des produits améliorée, le MINPMEESA entend mettre en place des mécanismes en vue de faciliter leur commercialisation dans les villages artisanaux à travers la multiplication des espaces d'exposition et de vente, notamment les galeries virtuelles de vente des produits artisanaux et les salons régionaux et internationaux de l'artisanat, etc. Les villages artisanaux construits seront placés sous la supervision d'un coordonateur et d'un comité de gestion présidé par le Gouverneur ou son représentant. Y siègeront également, les délégués du Gouvernement, les élus locaux (maires) et les délégués régionaux et le cas échéant, le Délégué départemental. Ces espaces serviront également d'ateliers de production. Ces mécanismes de commercialisation intègrent également l'inscription dans la mercuriale des produits artisanaux.

OBJECTIF 1. Améliorer le label de l'artisanat camerounais

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'espaces commerciaux créés et mis à la disposition des artisans : foires, salons, villages artisanaux, galeries virtuelles.	nb	2013	69	2016	100

ACTION 06**APPUI A LA MIGRATION DES UPI DU SECTEUR INFORMEL VERS LE SECTEUR FORMEL**

Des mesures seront prises en concertation avec les CTD, le FEICOM, la CCIMA, le PNDP et le personnel des services centraux et déconcentrés du MINPMEESA pour faciliter la migration des acteurs du secteur informel vers les TPE et l'artisanat, à travers la mise en place des registres communaux d'enregistrement des artisans. Cette activité bien qu'intégrant les contributions des administrations partenaires, notamment en ce qui concerne la mise à disposition de la logistique, sera principalement gérée par les élus locaux qui seront chargés de tenir ces registres et de produire des rapports périodiques au Ministre en charge de l'Artisanat. La facilitation de la migration des acteurs intégrera également la formation des maires, la tenue de grandes campagnes de vulgarisation de la Loi et les textes conséquents en vue de leur appropriation par toutes les administrations et partenaires qui travaillent dans l'accompagnement et l'encadrement des Unités de Productions Informelles (MINEFOP, MINCOMMERCE, MINADER, MINEPIA, PIAASI, FNE et divers autres programmes).

OBJECTIF 1. Contribuer à la migration des UPI vers l'artisanat et les TPE

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'artisans enregistrés dans les registres communaux	nb	2013	0	2016	150 000

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
02	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DE L'ARTISANAT	69 900 000	69 900 000	0	0	69 900 000	69 900 000
04	RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESEAUX D'OES MIS EN PLACE	225 600 000	225 600 000	403 732 000	403 732 000	629 332 000	629 332 000
05	APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES	224 800 000	224 800 000	1 432 379 000	1 029 969 000	1 657 179 000	1 254 769 000
06	APPUI A LA MIGRATION DES UPI DU SECTEUR INFORMEL VERS LE SECTEUR FORMEL	95 700 000	95 700 000	360 000 000	360 000 000	455 700 000	455 700 000
TOTAL		616 000 000	616 000 000	2 196 111 000	1 793 701 000	2 812 111 000	2 409 701 000

9. PROGRAMME 514

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU
SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE
L'ARTISANAT

RESPONSABLE DU PROGRAMME

- MAHOUNDETOBI
Directeur des Affaires Générales

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'entrée en vigueur depuis le mois de janvier 2013 du Nouveau Régime Financier de l'Etat consacre la mise en oeuvre du budget programme dans la gestion des dépenses publiques et appelle au renforcement des ressources tant humaines que matérielles dans le sens de la réalisation des objectifs de la stratégie du MINPMEESA. Il est question dans ce programme, de créer des conditions en vue de permettre l'émergence des rendements optimum des personnels du MINPMEESA.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINPMEESA.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Niveau de réalisation des programmes du MINPMEESA.	%	2013	85	2017	100

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA
- ACTION 02:** AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS
- ACTION 03:** ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA
- ACTION 06:** DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT
- ACTION 08:** DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA
- ACTION 09:** DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA
- ACTION 10:** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie pour atteindre l'objectif poursuivi par ce programme à savoir, améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes au MINPMEESA se fera ainsi qu'il suit :

- Coordonner et suivre les activités au MINPMEESA à travers la mise sur pied d'un dispositif de suivi/évaluation des tâches, des activités et des actions de chaque programme. On procèdera par la désignation des responsables d'activités, d'actions et de programmes. Ceux-ci seront chargés à leur niveau de mettre en place une organisation interne pour optimiser l'atteinte des objectifs du programme. Il s'agira également ici de mettre en place la stratégie ministérielle de lutte contre la corruption.
- Etudier et Elaborer les documents de planification du MINPMEESA. Ces activités seront mises en oeuvre au sein du comité PPBS en collaboration avec les administrations partenaires (MINEPAT et MINFI). Il sera question ici de produire dans les délais les documents exigibles (CDMT, PAP, PPA, RAP,

etc.), les documents produits permettront d'optimiser la qualité de la dépense publique au sein du MINPMEESA.

- Développer le système d'informations statistiques : la mise en oeuvre des activités passe par la création d'un comité composé des responsables des directions techniques et ceux de l'Institut National de la Statistique. Un dispositif est déjà créé en collaboration avec les services déconcentrés du MINPMEESA pour faciliter la circulation des données des sources vers les coordonateurs de programmes et les directions techniques, avec pour objectif de produire des bulletins d'informations statistiques, des notes de conjonctures ainsi que des annuaires statistiques.

- Améliorer le cadre de travail au MINPMEESA. L'organisation mise en place pour atteindre les résultats commence par le recensement de tous les postes de travail, matériels et mobiliers de bureau, et des besoins par poste. Une programmation est faite en collaboration avec les responsables de programmes, les directions techniques et les services déconcentrés, celle-ci a pour but de prioriser les dotations en équipements, les réhabilitations et les constructions.

- Améliorer les compétences des ressources humaines. Il s'agit de pourvoir en personnel tous les postes disponibles et de poursuivre les formations conformément aux recommandations de l'étude sur l'évaluation des besoins en renforcement de capacités au MINPMEESA.

- Participer à la lutte contre la corruption par l'élaboration d'une stratégie ministérielle. Des séminaires desensibilisation et d'éducation aux méthodes de bonne gouvernance seront organisés et animés par les membres de la Cellule de lutte contre la corruption auprès des personnels des services centraux et déconcentrés.

■ 9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA

Coordonner et suivre les activités au MINPMEESA à travers la mise sur pied d'un dispositif de suivi/évaluation des tâches, des activités et des actions de chaque programme. On procèdera par la désignation des responsables d'activités et d'actions. Ceux-ci seront chargés à leur niveau de mettre en place une organisation interne pour optimiser l'atteinte des objectifs du programme. Il s'agira également ici de mettre en place la stratégie ministérielle de lutte contre la corruption.

OBJECTIF 1. Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du MINPMEESA

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au MINPMEESA	%	2013	56	2016	100

ACTION 02**AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS**

L'organisation mise en place pour atteindre les résultats commence par le recensement de tous les postes de travail, du matériel et mobiliers de bureau et des besoins par poste. Une programmation est faite en collaboration avec les responsables de programmes, les directions techniques et les services déconcentrés. Celle-ci a pour but de prioriser les dotations en équipements, les réhabilitations et les constructions.

OBJECTIF 1. Doter les services des infrastructures et équipement adéquat au MINPMEESA

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au MINPMEESA		2013	52	2016	85

ACTION 03**ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA**

Ces activités seront mises en uvre au sein du comité PPBS en collaboration avec les administrations partenaires (MINEPAT et MINFI). Il sera question ici de produire dans les délais les documents exigibles (CDMT, PAP, PPA, RAP, etc.), les documents produits permettront d'optimiser la qualité de la dépense publique au sein du MINPMEESA.

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au MINPMEESA

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Documents (de planification, programmation, budgétaires et financiers) exigés produits annuellement	nb	2012	5	2016	5

ACTION 06**DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT**

Vulgariser et faire connaître les activités menées par le MINPMEESA pour accroître la visibilité des actions qui sont menées en faveur de sa cible par une bonne couverture médiatique.

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées au MINPMEESA

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au MINPMEESA	nb	2013	12	2016	20

ACTION 08**DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA**

Développer les TIC au MINPMEESA pour optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures au niveau central et déconcentré et d'accroître la célérité dans le traitement des dossiers.

OBJECTIF 1. Optimiser les échanges administratifs entre différentes structures du MINPMEESA

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	%	2013	10	2016	100

ACTION 09**DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA**

La mise en oeuvre des activités passe par la création d'un comité composé des responsables des directions techniques et ceux de l'Institut National de la Statistique. Un dispositif est déjà créé en collaboration avec les services déconcentrés du MINPMEESA pour faciliter la circulation des données des sources vers les coordonateurs de programmes et les directions techniques, avec pour objectif de produire des bulletins d'informations statistiques, des notes de conjonctures ainsi que des annuaires statistiques.

OBJECTIF 1. Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au MINPMEESA

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Annuaire statistique produit annuellement au MINPMEESA	nb	2013	2	2016	3

ACTION 10**DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES**

Il s'agit de pourvoir en personnels compétents tous les postes disponibles et de poursuivre le développement des Ressources Humaines conformément aux recommandations de l'étude sur l'évaluation des besoins en renforcement de capacités au MINPMEESA.

OBJECTIF 1. Accroître qualitativement les ressources humaines au MINPMEESA

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre du cadre organique au MINPMEESA	%	2013	85	2016	100

9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA	3 291 200 000	3 291 200 000	0	0	3 291 200 000	3 291 200 000
02	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS	0	0	471 299 000	471 299 000	471 299 000	471 299 000
03	ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA	102 500 000	102 500 000	0	0	102 500 000	102 500 000
06	DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT	21 000 000	21 000 000	0	0	21 000 000	21 000 000
08	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA	22 000 000	22 000 000	70 000 000	70 000 000	92 000 000	92 000 000
09	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA	50 000 000	50 000 000	0	0	50 000 000	50 000 000
10	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	173 200 000	173 200 000	0	0	173 200 000	173 200 000
TOTAL		3 659 900 000	3 659 900 000	541 299 000	541 299 000	4 201 199 000	4 201 199 000

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 9	PRODUCTION ET COMMERCE	12 762 010	12 359 600
Fonction 91	Affaires communes de la production, du commerce et de l'emploi	12 762 010	12 359 600
Programme 511	AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PME	1 480 600	1 480 600
Action 01	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DES PME	1 156 000	1 156 000
Article 33 00 02	Direction des Petites et Moyennes Entreprises	1 087 000	1 087 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	1 087 000	1 087 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	69 000	69 000
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	69 000	69 000
Action 02	ACCOMPAGNEMENT DES PME À LA SOUS-TRAITANCE	278 200	278 200
Article 33 00 02	Direction des Petites et Moyennes Entreprises	206 000	206 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	200 000	200 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	72 200	72 200
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	55 200	55 200
Action 03	REHABILITATION DU TISSU D'ENTREPRISES EXISTANTES	46 400	46 400
Article 33 00 02	Direction des Petites et Moyennes Entreprises	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	41 400	41 400
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	41 400	41 400

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 512	PROMOTION DE L'INITIATIVE PRIVÉE ET AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES EN FAVEUR DES PME AU CAMEROUN	4 268 100	4 268 100
Action 01	AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES	403 500	403 500
Article 32 00 16	Cellule Informatique	46 000	46 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	35 000	35 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	8 000	8 000
Article 33 00 02	Direction des Petites et Moyennes Entreprises	100 000	100 000
Paragraphe 2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	100 000	100 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	69 000	69 000
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	69 000	69 000
Article 44 10 30	CFCE de Ngaoundéré	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 11 12	CFCE de Yaoundé	19 000	19 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	6 000	6 000
Article 44 12 12	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Est	21 000	21 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	21 000	21 000
Article 44 12 20	CFCE de Bertoua	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 13 13	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Extrême-Nord	23 000	23 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	23 000	23 000
Article 44 13 20	CFCE de Maroua	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	4 500	4 500
Article 44 14 15	CFCE de Douala	20 500	20 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	6 500	6 500
Article 44 15 16	CENTRE DE FORMALITE DE CREATION D'ENTREPRISE DE GAROUA	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	4 500	4 500
Article 44 16 17	CENTRE DE FORMALITE DE CREATION D'ENTREPRISE DE BAMENDA	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 17 18	CENTRE DE FORMALITE ET DE CREATION D'ENTREPRISE DE BAFOUSSAM	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 18 18	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Sud	19 000	19 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	19 000	19 000
Article 44 18 20	CFCE d'Ebolowa	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 19 30	CFCE de Limbé	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Action 02	VALORISATION DES MATIERES PREMIERES LOCALES	2 928 100	2 928 100
Article 33 00 02	Direction des Petites et Moyennes Entreprises	787 800	787 800
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	25 000	25 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	523 800	523 800
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	200 000	200 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6174	Frais de réception	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	25 000	25 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	72 500	72 500
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	46 000	46 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 500	10 500
Article 67 00 03	C2D: Prog PME A	567 800	567 800
Paragraphe 6627	Transfert aux fonds speciaux	100 000	100 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	467 800	467 800
Article 98 00 00	FINEX	1 500 000	1 500 000
Paragraphe 2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	1 500 000	1 500 000
Action 03	PROMOTION DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE	936 500	936 500
Article 33 00 02	Direction des Petites et Moyennes Entreprises	97 500	97 500
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	95 000	95 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	69 000	69 000
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	69 000	69 000
Article 34 00 50	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	20 000	20 000
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	7 000	7 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	13 000	13 000
Article 44 13 13	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Extrême-Nord	150 000	150 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	150 000	150 000
Article 44 14 14	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Littoral	566 500	566 500
Paragraphe 2029	Etudes Générales	30 000	30 000
2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	31 500	31 500
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	100 000	100 000
2222	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	235 000	235 000
2273	Acquisitions, rénovations, gros entretien des installations et matériels de cuisine pour cantines et restauration de groupe ; équipement des dortoirs	70 000	70 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	100 000	100 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale des PMEESA de la Sanaga Maritime	33 500	33 500
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	33 500	33 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 513	PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT COLLECTIF ET AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITE ET DE LA RENTABILITE DES TRES PETITES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT	2 812 111	2 409 701
Action 02	RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET REGLEMENTAIRE DE PROMOTION DE L'ARTISANAT	69 900	69 900
Article 33 00 03	Direction de l'Artisanat et de la Migration du Secteur Informel	28 500	28 500
Paragraphe 6641	Cotisations à des organisations internationales	6 500	6 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	20 000	20 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	41 400	41 400
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	41 400	41 400
Action 04	RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESEAUX D'OES MIS EN PLACE	629 332	629 332
Article 33 00 04	Direction de l'Economie Sociale	287 732	287 732
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	158 732	158 732
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	11 000	11 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
6174	Frais de réception	35 000	35 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	70 000	70 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	96 600	96 600
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	96 600	96 600
Article 64 10 27	COMMUNE DE NGAOUNDERE I	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 10 29	COMMUNE DE NGAOUNDERE IIIe	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 10 35	Commune de Ngaoundéré II	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 04	commune d'Akolnolinga	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 07	COMMUNE MEMGANG	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 16	COMMUNE DE MBOT-MAKAT	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 19	COMMUNE DE BAFIA	6 000	6 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	6 000	6 000
Article 64 11 24	COMMUNE D'EBEBDA	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 25	commune de Mfou	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 36	COMMUNE DE MAKAK	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 42	COMMUNE DE MBALMAYO	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 43	COMMUNE DE LEMBE	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 46	COMMUNE DE NBANGASSINA	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 53	COMMUNE DE BIBEY	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 58	COMMUNE DE NANGA EBOKO	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 72	COMMUNE DE NKOTENG	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 11 73	COMMUNE DE NSEM	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 11 74	COMMUNE DE NTUI	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 11 75	COMMUNE DE NKOLAFAMBA	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 11 76	COMMUNE D'OBALA	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 11 82	COMMUNE DE SAA	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 84	COMMUNE DE SOA	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 86	COMMUNE YDE I	10 000	10 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	10 000	10 000
Article 64 11 88	COMMUNE DE YAOUNDE II	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 89	COMMUNE DE YAOUNDE III	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 90	Commune de Yaounde V	6 000	6 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	6 000	6 000
Article 64 11 92	commune de yaoundé IV	12 000	12 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	12 000	12 000
Article 64 11 96	Commune de Yaoundé VI	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 11 98	COMMUNE DE YDE VII	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 12 02	COMMUNE D'ABONG MBANG	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 12 02A	COMMUNE D'ATOK	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 12 04	COMMUNE DE BATOURI	6 000	6 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	6 000	6 000
Article 64 12 08	COMMUNE DE BERTOUA Ier	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 12 09	COMMUNE DE BERTOUA Iie	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 12 28	commune de Messamena	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 12 29	COMMUNE DE MANDJOU	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 12 32	COMMUNE DE NDELELE	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 12 38	COMMUNE DE YOKADOUMA	6 000	6 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	6 000	6 000
Article 64 13 461	COMMUNE DE MAROUA Ier	6 500	6 500
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	6 500	6 500
Article 64 13 52	COMMUNE DE MINDIF	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 13 58	COMMUNE DE MORA	2 500	2 500
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 500	2 500
Article 64 13 72	COMMUNE DE TOKOMBERE	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 13 80	COMMUNE DE YAGOUA	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 14 02	COMMUNE DE BARE BAKEM	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 14 10	commune de Yabassi	6 000	6 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	6 000	6 000
Article 64 14 15	commune de Ndom	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 14 381	COMMUNE DE NKONGSAMBA Ier	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 15 01	COMMUNE DE TOUROUA	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 15 05	commune de Basheo	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 15 101	COMMUNE DE GAROUA Ier	8 000	8 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	8 000	8 000
Article 64 15 102	COMMUNE DE GAROUA Iie	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 15 12	Commune de Guider	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 15 14	COMMUNE DE LAGDO	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 15 18	COMMUNE DE PITO A	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 15 25	COMMUNE DE MAYO OULO	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 15 34	Commune de Demsa	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 16 28	COMMUNE DE KUMBO	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 16 38	COMMUNE DE NDOP	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 17 04	COMMUNE DE BAFANG	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 17 08	COMMUNE DE BAHAM	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 17 14	COMMUNE DE BAMENDJOU	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 17 24	COMMUNE DE BANGANGTE	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 17 26	COMMUNE DE BANGOU	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 17 29	COMMUNE DE BANKA	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 17 36	commune de Dschang	6 000	6 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	6 000	6 000
Article 64 17 49	COMMUNE DE NJIMOM	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 17 61	COMMUNE DE NKONG-ZEM	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 18 06	COMMUNE DE BENGBIS	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 18 17	COMMUNE D'EFOULAN	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 18 32	COMMUNE DE MVENGUE	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 18 42	COMMUNE DE ZOETELE	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Article 64 19 04	COMMUNE D'ALOU	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 19 14	COMMUNE D'EKONDOTITI	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 19 36	COMMUNE DE MUDEMBA	2 000	2 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	2 000	2 000
Article 64 19 50	Commune de Buéa	4 000	4 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	4 000	4 000
Action 05	APPUI A LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS ARTISANAUX ET DES OES	1 657 179	1 254 769
Article 23 00 10	Inspection Générale	10 000	10 000
Paragraphe 6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	10 000	10 000
Article 33 00 03	Direction de l'Artisanat et de la Migration du Secteur Informel	4 000	4 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	105 800	105 800
Paragraphe 6161	Entretien ordinaire des bâtiments	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	13 000	13 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	12 500	12 500
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	60 300	60 300
Article 34 00 50	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	25 000	25 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	25 000	25 000
Article 44 10 10	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Adamaoua à Ngaoundéré	10 550	10 550
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	10 550	10 550
Article 44 10 12	Village Artisanal de Ngaoundéré	10 500	10 500
Paragraphe 6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 11 11	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Centre	288 800	288 800
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	70 000	70 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	200 000	200 000
2020	Etude d'organisation	18 800	18 800
Article 44 11 20	Centre Internationale de l'Artisanat de yaoundé	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 12 12	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Est	83 542	83 542
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	8 900	8 900
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	74 642	74 642
Article 44 12 13	village artisanal de Bertoua	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 13 13	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Extrême-Nord	100 499	100 499
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	12 200	12 200
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	88 299	88 299
Article 44 13 14	Village artisanal de Maroua	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 14 14	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Littoral	68 854	68 854
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	8 900	8 900
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	59 954	59 954
Article 44 14 16	Village artisanal de Douala	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 15 15	Délégation REGIONALE des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Nord	68 830	68 830
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	8 900	8 900
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	59 930	59 930
Article 44 15 17	Village Artisanale de Garoua	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 16 16	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Nord-Ouest	23 930	23 930
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	13 850	13 850
2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	10 080	10 080
Article 44 16 18	Village artisanal de Bamenda	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 17 17	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Ouest	540 628	222 368
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	47 800	20 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	478 000	187 540
2020	Etude d'organisation	14 828	14 828
Article 44 17 20	village artisanal de Bafoussam	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 18 18	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Sud	12 200	12 200
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	12 200	12 200
Article 44 18 19	Village artisanal d'Ebolowa	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 44 19 19	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Sud-Ouest	189 546	105 396
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	15 300	7 650
2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	153 000	76 500
2020	Etude d'organisation	8 900	8 900
2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	12 346	12 346
Article 44 19 20	Village artisanal de Limbé	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	3 500	3 500
Article 45 11 50	Délégation Départementale des PMEESA du Nyong et So'o	20 000	20 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	20 000	20 000
Action 06	APPUI A LA MIGRATION DES UPI DU SECTEUR INFORMEL VERS LE SECTEUR FORMEL	455 700	455 700

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 33 00 03	Direction de l'Artisanat et de la Migration du Secteur Informel	6 000	6 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	89 700	89 700
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	89 700	89 700
Article 64 10 02	COMMUNE DE BANKIM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 03	COMMUNE DE NYAMBAKA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 04	COMMUNE DE BANYO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 05	commune de ngaoundal	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 06	COMMUNE DE BELEL	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 07	COMMUNE DE NGANHA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 08	COMMUNE DE DIR	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 10	COMMUNE DE DJOHONG	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 12	COMMUNE DE GALIM TIGNERE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 13	COMMUNE DE KONTCHA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 14	COMMUNE DE MAYO-BALEO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 16	COMMUNE DE MBE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 17	COMMUNE DE NGAOUI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 18	COMMUNE DE MEIGANGA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 23	COMMUNE DE MARTAP	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 24	COMMUNE DE TIBATI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 26	COMMUNE DE TIGNERE	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 27	COMMUNE DE NGAOUNDERE I	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 29	COMMUNE DE NGAOUNDERE IIIe	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 35	Commune de Ngaoundéré II	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 10 38	COMMUNE DE MAYO DARLEY	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 01	COMMUNE D'AKOEMAN	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 02	COMMUNE D'AKONO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 03	COMMUNE KOBDOMBO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 04	commune d'Akolnolinga	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 05	commune de Afanloum	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 06	Commune d'Awae	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 07	COMMUNE MEMGANG	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 08	COMMUNE D'AYOS	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 10	commune d'Okola	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 11	commune de Kon Yambeta	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 12	Commune de BIKOK	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 14	COMMUNE DE BOKITO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 15	commune de BIYOUHA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 16	COMMUNE DE MBOT-MAKAT	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 17	COMMUNE DE BONDJOCK	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 18	COMMUNE DE DEUK	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 19	COMMUNE DE BAFIA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 20	COMMUNE DE DIBANG	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 22	COMMUNE DE DZENG	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 24	COMMUNE D'EBEBDA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 25	commune de Mfou	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 26	COMMUNE D'ELIG-MFOMO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 28	COMMUNE D'ENDOM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 30	COMMUNE D'ESEKA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 32	COMMUNE D'ESSE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 33	COMMUNE D'EDZENOUAN	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 34	COMMUNE D' EVODOULA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 35	commune de kiki	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 36	COMMUNE DE MAKAK	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 38	COMMUNE DE MAKENE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 40	COMMUNE DE MATOMB	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 42	COMMUNE DE MBALMAYO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 43	COMMUNE DE LEMBE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 44	COMMUNE DE MBANDJOCK	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 46	COMMUNE DE NBANGASSINA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 48	COMMUNE DE MBANKOMO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 49	COMMUNE DE MENGUEME	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 50	Commune de MESSONDO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 53	COMMUNE DE BIBEY	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 54	COMMUNE DE MINTA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 56	COMMUNE LOBO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 57	COMMUNE DE MONATELE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 58	COMMUNE DE NANGA EBOKO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 60A	Commune de NITOUKOU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 60B	COMMUNE DE NDIKINIMEKI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 62	COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 64	COMMUNE DE NGOG MAPUBI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 65	COMMUNE DE NGUIBASSAL	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 66	COMMUNE DE NGOMEDZAP	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 67	COMMUNE DE NKOLMETET	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 68	COMMUNE DE NGORO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 70	COMMUNE DE NGOUMOU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 72	COMMUNE DE NKOTENG	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 73	COMMUNE DE NSEM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 74	COMMUNE DE NTUI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 75	COMMUNE DE NKOLAFAMBA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 76	COMMUNE D'OBALA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 77	COMMUNE DE BATCHENGA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 79	COMMUNE DE YOKO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 80	commune d'Ombessa	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 81	COMMUNE D'OLANGUINA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 82	COMMUNE DE SAA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 84	COMMUNE DE SOA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 86	COMMUNE YDE I	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 88	COMMUNE DE YAOUNDE II	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 89	COMMUNE DE YAOUNDE III	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 90	Commune de Yaounde V	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 92	commune de yaoundé IV	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 96	Commune de Yaoundé VI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 11 98	COMMUNE DE YDE VII	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 02	COMMUNE D'ABONG MBANG	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 02A	COMMUNE D'ATOK	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 02B	COMMUNE DE DOUME	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 03	COMMUNE DE SOMALOMO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 04	COMMUNE DE BATOURI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 06	COMMUNE DE BELABO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 08	COMMUNE DE BERTOUA Ier	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 09	COMMUNE DE BERTOUA IIe	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 12	COMMUNE DE BETARE OYA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 14	COMMUNE DE DIMAKO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 15	commune de Ndem Nam	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 17	COMMUNE DE DOUMANTANG	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 18	COMMUNE DE GARIGOMBO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 19	COMMUNE DE NGOURA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 20	commune de Diang	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 21	COMMUNE DE MINDOUROU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 22	COMMUNE DE KETTE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 23	COMMUNE DE MBOMA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 24	COMMUNE DE LOMIE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 25	COMMUNE D'ANGOSSAS	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 26	COMMUNE de MBANG	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 27	COMMUNE DE MESSOK	1 000	1 000
Paragraphe 2273	Acquisitions, rénovations, gros entretien des installations et matériels de cuisine pour cantines et restauration de groupe ; équipement des dortoirs	1 000	1 000
Article 64 12 28	commune de Messamena	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 29	COMMUNE DE MANDJOU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 30	COMMUNE DE MOLOUNDOU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 32	COMMUNE DE NDELELE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 32A	COMMUNE DE GAROUA BOULAÏ	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 34	COMMUNE DE NGOYLA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 35	COMMUNE D'OULI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 36	COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 37	COMMUNE DE SALAPOUMBE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 38	COMMUNE DE YOKADOUMA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 12 64	COMMUNE DE KENTZOU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 01	COMMUNE DE ZINA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 02	COMMUNE DE BLANGOUA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 04	COMMUNE DE BOGO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 05	commune de Soulede Roua	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 05A	commune de Maroua 2	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 06	COMMUNE DE BOURRAH	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 13 07	COMMUNE DE DARGALA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 08	COMMUNE DE DATCHEKA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 09	COMMUNE DE DARAK	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 10	Commune de Fotokol	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 12	COMMUNE DE GAZAWA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 14	COMMUNE DE GOBO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 16	COMMUNE DE GOULFEY	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 18	COMMUNE DE GUERE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 20	COMMUNE DE Guidiguis	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 22	COMMUNE DE HILE-ALIFA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 24	COMMUNE DE HINA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 26	COMMUNE DE KAELE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 28	COMMUNE DE KAI-KAI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 30	commune de Kalfou	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 32	COMMUNE DE KAR-HAY	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 34	COMMUNE DE KOLOFATA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 36	COMMUNE DE KOUSSERIE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 38	COMMUNE DE KOZA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 40	COMMUNE DE LOGONE-BIRNI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 13 41	Commune de Taïbon	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 42	COMMUNE DE MAGA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 44	COMMUNE DE MAKARI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 461	COMMUNE DE MAROUA Ier	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 463	COMMUNE DE MAROUA IIe	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 48	COMMUNE DE MAYO-MASKOTA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 50	COMMUNE DE MERI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 52	COMMUNE DE MINDIF	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 54	COMMUNE DE MOGODE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 56	COMMUNE DE MOKOLO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 58	COMMUNE DE MORA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 59	COMMUNE DE NDOUKOULA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 60	COMMUNE DE MOULVOUDAYE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 62	COMMUNE DE MOUTOURWA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 64	COMMUNE de PETTE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 66	COMMUNE DE PORHI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 70	COMMUNE de TCHATIBALI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 72	COMMUNE DE TOKOMBERE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 74	COMMUNE DE VELE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 13 76	COMMUNE DE WINA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 78	COMMUNE DE WAZA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 13 80	COMMUNE DE YAGOUA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 02	COMMUNE DE BARE BAKEM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 03	COMMUNE D'EBONE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 03A	COMMUNE DE MOMBO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 04	COMMUNE DE DIBOMBARI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 06	COMMUNE de DIZANGUE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 07	COMMUNE DE LA DIBAMBA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 08A	XX	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 10	commune de Yabassi	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 12	Commune de Yingui	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 13	COMMUNE DE DOUALA IIIe	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 14	COMMUNE DE DOUALA IVe	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 15	commune de Ndom	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 16	COMMUNE DE DOUALA Ve	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 17	COMMUNE DE DOUALA VIe	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 181	COMMUNE D'EDEA Ier	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 182	COMMUNE D'EDEA IIe	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 14 20	commune de Loum	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 21	COMMUNE DE MANJO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 22	commune de Douala 2	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 26	COMMUNE DE MBANGA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 28	COMMUNE DE MELONG	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 30	COMMUNE DE MOUANKO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 33	COMMUNE DE NGWEI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 34	COMMUNE DE NGAMBE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 35	COMMUNE DE NYANON	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 36	commune de Nkondjock	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 381	COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 382	COMMUNE DE NKONGSAMBA 2e	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 383	COMMUNE DE NKONGSAMBA 3e	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 42	COMMUNE DE NJOMBE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 44	COMMUNE DE POUMA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 46	COMMUNE DU NORD MAKOMBE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 50	COMMUNE DE MASOCK SONGLOULOU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 14 60	COMMUNE DE BONALEA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 01	COMMUNE DE TOUROUA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 15 02	COMMUNE de BEKA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 04	COMMUNE DE BIBEMI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 05	commune de Basheo	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 08	COMMUNE DE FIGUIL	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 103	COMMUNE DE GAROUA IIIe	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 12	Commune de Guider	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 14	COMMUNE DE LAGDO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 15	COMMUNE DE DEMBO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 17	COMMUNE DE NGONG	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 18	COMMUNE DE PITO A	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 20	commune de Tcholi re	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 21	COMMUNE DE MADINGRING	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 22	COMMUNE DE REY-BOUBA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 25	COMMUNE DE MAYO OULO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 28	COMMUNE DE TOUBORO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 29	COMMUNE DE MAYO HOURNA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 30	Commune de Garoua I	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 34	Commune de Demsa	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 15 36	Commune de Garoua II	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 15 43	COMMUNE DE POLI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 02	COMMUNE D'AKO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 04	COMMUNE DE NJIKWA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 05	commune de Fundung	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 06A	Commune d'Oku	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 08	COMMUNE DE BALI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 10	COMMUNE DE BALIKUMBAT	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 14	COMMUNE DE BATIBO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 16	COMMUNE DE BELO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 17	COMMUNE DE BENAKUMA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 19	COMMUNE DE FONFUKA (BUM)	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 24	COMMUNE DE FURU-AWA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 252	COMMUNE DE BAMENDA I	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 253	COMMUNE DE BAMENDA II	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 254	COMMUNE DE BAMENDA III	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 26	COMMUNE DE JAKIRI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 28	COMMUNE DE KUMBO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 29	COMMUNE DE MBIAME (MBVEN)	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 36	COMMUNE DE MISAJE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 16 38	COMMUNE DE NDOP	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 38A	COMMUNE DE BABESSI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 40	COMMUNE DE NDU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 44	COMMUNE DE NJINIKOM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 48	Commune de Nkambe	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 49	COMMUNE DE NKOR (NONI)	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 51	COMMUNE DE NKUM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 52	COMMUNE DE NWA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 56	COMMUNE DE SANTA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 58	COMMUNE DE TUBAH	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 60	COMMUNE DE WIDIKUM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 60A	COMMUNE DE FUNGOM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 62	COMMUNE DE WUM VALLEY	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 63	Commune d'Andek	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 64	COMMUNE DE MBENGWI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 16 64A	COMMUNE DE BAFUT	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 02	COMMUNE DE BABADJOU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 04	COMMUNE DE BAFANG	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 05	commune de Mbouda	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 17 08	COMMUNE DE BAHAM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 10	COMMUNE DE BAKOU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 12	COMMUNE DE BAFOUSSAM Ile	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 14	COMMUNE DE BAMENDJOU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 16	COMMUNE DE BAFOUSSAM IIIe	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 18	COMMUNE DE BANA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 20	COMMUNE DE BANDJA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 24	COMMUNE DE BANGANGTE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 25	commune de Santchou	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 26	COMMUNE DE BANGOU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 28	COMMUNE de BANGOURAIN	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 29	COMMUNE DE BANKA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 30	commune de Batcham	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 30A	commune de Bafoussam 1	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 31	COMMUNE DE BATIE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 32	COMMUNE DE BAYANGAM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 34	COMMUNE de BAZOU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 35	commune de Bassamba	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 36	commune de Dschang	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 17 38	COMMUNE DE FOKOUE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 39	COMMUNE DE FONGO-TONGO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 40	commune de Fouban	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 42	COMMUNE DE FOUMBOT	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 44	COMMUNE DE GALIM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 46	COMMUNE DE KEKEM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 48	COMMUNE DE KOUOPTAMO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 49	COMMUNE DE NJIMOM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 50	COMMUNE DE KOUTABA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 52	COMMUNE DE MAGBA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 54	COMMUNE DE MALENTOUEN	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 56	COMMUNE DE MASSANGAM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 61	COMMUNE DE NKONG-ZEM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 62	COMMUNE DE PENKA-MICHEL	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 63	COMMUNE DE PETTE-BANDJOUN	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 67	COMMUNE DE DJEMBEM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 68	Commune de Tonga	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 17 84	COMMUNE DE BANWA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 02	COMMUNE D'AKOM II	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 18 04	COMMUNE D'AMBAM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 05	Commune de Sangmelima	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 06	COMMUNE DE BENG BIS	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 08	COMMUNE DE BIPINDI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 10	COMMUNE DE BIWONG-BANE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 11	COMMUNE DE BIWONG-BULU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 12	COMMUNE DE CAMPO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 14	COMMUNE DE DJOUM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 162	COMMUNE D'EBOWA II	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 17	COMMUNE D'EFOULAN	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 181	COMMUNE DE KRIBI I	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 182	COMMUNE DE KRIBI II	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 19	COMMUNE DE KYE OSSI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 22	COMMUNE DE MAAN	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 24	COMMUNE DE MENGONG	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 26	Commune de meyomessala	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 27A	XX	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 28	COMMUNE DE MINTOM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 30	COMMUNE DE MVANGAN	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 18 32	COMMUNE DE MVENGUE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 34	COMMUNE DE NGOULEMAKONG	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 35	COMMUNE DE NIETE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 36	COMMUNE D'OLAMZE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 38	COMMUNE D' OVENG	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 42	COMMUNE DE ZOETELE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 43	COMMUNE DE LOKOUNDJE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 44	COMMUNE DE LOLODORF	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 18 44A	COMMUNE DE 'EBOLOWA I	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 02	COMMUNE D'AKWAYA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 04	COMMUNE D'ALOU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 05A	XX	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 06	COMMUNE DE BAMUSSO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 08	COMMUNE DE BANGEM	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 10	Commune de TINTO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 12	Commune de Kumba I	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 13	COMMUNE DE DIKOME BALUE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 14	COMMUNE D'EKONDOTITI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 15	Commune de Wabane	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 19 16	COMMUNE DE MBONGE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 17	COMMUNE DE MENJI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 19	COMMUNE D'IDENAU	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 20	Commune d'Eyou modjock	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 201	COMMUNE D'IDABATO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 22	COMMUNE D'ISANGELE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 24	COMMUNE DE KOMBO-ABEDIMO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 26	COMMUNE de KOMBO-ITINDI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 27	COMMUNE DE KUMBA III	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 28	COMMUNE DE KONYE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 31A	XX	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 32	Coommune de Tiko	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 34	COMMUNE DE MAMFE	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 35A	XX	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 36	COMMUNE DE MUDEMBA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 37	COMMUNE DE KUMBA II	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 38	COMMUNE DE MUYUKA	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 40	COMMUNE DE NGUTI	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 43	COMMUNE DE TOKO	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

**CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT**

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION
(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 19 44	COMMUNE DE TOMBEL	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000
Article 64 19 50	Commune de Buéa	1 000	1 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 514	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DU SOUS-SECTEUR DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT	4 201 199	4 201 199
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINPMEESA	3 291 200	3 291 200
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat	321 000	321 000
Paragraphe 6103	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	5 000	5 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	22 000	22 000
6174	Frais de réception	25 000	25 000
6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	65 000	65 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	20 000	20 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	30 000	30 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	57 000	57 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
Article 23 00 10	Inspection Générale	30 000	30 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 000	9 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 000	8 000
Article 24 00 10	Conseillers Techniques	18 000	18 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
Article 28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	12 500	12 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
Article 28 00 03	Cellule de la Bonne Gouvernance	6 000	6 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
Article 28 00 04	Cellule de lutte contre le MST,SIDA et Tuberculose	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 29 00 00	Dépenses Communes Cabinet du MINPMEESA	205 000	205 000
Paragraphe 6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	65 000	65 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	50 000	50 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	90 000	90 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	93 000	93 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	28 000	28 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	8 000	8 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	12 000	12 000
6269	Primes spécifiques	4 000	4 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	24 000	24 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
Article 32 00 11	Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de liaison	35 700	35 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	6 000	6 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 700	2 700
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	10 000	10 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6266	Indemnités de permanence	8 000	8 000
Article 32 00 12	Cellule de Traduction	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
Article 32 00 13	Cellule de la Communication	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	1 500	1 500
Article 32 00 14	Cellule de Suivi	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 32 00 15	Division des Affaires Juridiques	37 000	37 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 000	11 000
6713	Frais de contentieux	5 000	5 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 000	8 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
Article 32 00 16	Cellule Informatique	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6269	Primes spécifiques	3 000	3 000
Article 32 00 18	Cellule de la Compétitivité et de la Sous-Traitance	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
Article 33 00 02	Direction des Petites et Moyennes Entreprises	41 200	41 200
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 200	13 200
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 000	12 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 500	9 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
Article 33 00 03	Direction de l'Artisanat et de la Migration du Secteur Informel	41 200	41 200
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	13 200	13 200
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 000	12 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 500	9 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
Article 33 00 04	Direction de l'Economie Sociale	41 200	41 200
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 500	4 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 200	11 200
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	13 000	13 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 500	9 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	388 500	388 500
Paragraphe 6103	Achats de mobilier de bureau	30 000	30 000
6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	6 000	6 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	16 000	16 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	35 000	35 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	100 000	100 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	40 000	40 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	45 000	45 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	70 000	70 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	46 500	46 500
Article 34 00 50	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	45 500	45 500
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	14 000	14 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	9 000	9 000
Article 34 00 51	Division de la Coopération et du Partenariat	37 000	37 000
Paragraphe 6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	11 000	11 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	12 000	12 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 500	4 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
Article 35 00 01	CELLULE DE PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGETISATION ET SUIVI ET EVALUATION	27 500	27 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 35 00 02	CELLULE DE GESTION DU PROJET SIGIPES	12 000	12 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6269	Primes spécifiques	2 000	2 000
Article 35 00 03	CELLULE DE L'APPROCHE GENRE	3 000	3 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
Article 35 00 60	Commission des marchés	86 500	86 500
Paragraphe 6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	10 000	10 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	20 000	20 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 500	7 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	4 500	4 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6269	Primes spécifiques	42 500	42 500
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	1 093 850	1 093 850
Paragraphe 6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	15 000	15 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	20 000	20 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	8 000	8 000
6133	Frais de relève	2 000	2 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	11 000	11 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	14 000	14 000
6152	Locations de véhicules	5 000	5 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	24 800	24 800
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	10 000	10 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 000	15 000
6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	10 000	10 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	98 850	98 850
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	48 000	48 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	30 000	30 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	12 000	12 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	43 200	43 200
6901	Provisions de fonctionnement	500 000	500 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	108 500	108 500
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	10 000	10 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	46 000	46 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	35 000	35 000
6269	Primes spécifiques	17 500	17 500
Article 44 10 10	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Adamaoua à Ngaoundéré	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 000	1 000
6133	Frais de relève	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 11 11	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Centre	20 500	20 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
6133	Frais de relève	4 000	4 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 12 12	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Est	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6133	Frais de relève	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 13 13	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Extrême-Nord	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	500	500
6133	Frais de relève	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 14 14	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Littoral	20 500	20 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 500	1 500
6133	Frais de relève	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	2 000	2 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 44 15 15	Délégation REGIONALE des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Nord	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	500	500
6133	Frais de relève	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 44 16 16	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Nord-Ouest	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6133	Frais de relève	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 17 17	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Ouest	15 550	15 550
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6133	Frais de relève	1 050	1 050
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 18 18	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Sud	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6133	Frais de relève	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 500	1 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 44 19 19	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Sud-Ouest	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6133	Frais de relève	1 000	1 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	1 000	1 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 45 10 05	Délégation Départementale du PMEESA du Djerem	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500	500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 10	Délégation Départementale du PMEESA de Faro et Déo	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 15	Délégation Départementale des PMEESA de Mayo Banyo	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 20	Délégation Départementale du PMEESA du Mbéré	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 10 25	Délégation Départementale du PMEESA de la Vina	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 05	Délégation Départementale des PMEESA de la Haute Sanaga	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 10	Délégation Départementale des PMEESA de la Léké	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 15	Délégation Départementale des PMEESA du Mbam et Inougou	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 20	Délégation Départementale des PMEESA du Mbam et Kim	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 25	Délégation Départementale des PMEESA de la Mefou et Afamba	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 30	Délégation Départementale des PMEESA de la Mefou & Akono	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	500	500
Article 45 11 35	Délégation Départementale du PMEESA du Mfoundi	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	500	500
Article 45 11 40	Délégation Départementale des PMEESA du Nyong et Kellé	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 45	Délégation Départementale des PMEESA du Nyong et Mfoumou	9 000	9 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6174	Frais de réception	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 11 50	Délégation Départementale des PMEESA du Nyong et So'o	9 500	9 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 45 12 05	Délégation Départementale des PMEESA de la Boumba et Ngoko	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 10	Délégation Départementale des PMEESA du Haut Nyong	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 15	Délégation Départementale des PMEESA de la Kadey	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 12 20	Délégation Départementale des PMEESA du Lom et Djerem	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 05	Délégation Départementale des PMEESA du Diamaré	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 13 10	Délégation Départementale des PMEESA du Logone et Chari	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 15	Délégation Départementale des PMEESA du Mayo-Danay	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000
Article 45 13 20	Délégation Départementale des PMEESA du Mayo Kani	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 25	Délégation Départementale des PMEESA du Mayo-Sava	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale des PMEESA du Mayo-Tsanaga	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 14 05	Délégation Départementale des PMEESA du Moungo	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 14 10	Délégation Départementale des PMEESA du Nkam	9 000	9 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale des PMEESA de la Sanaga Maritime	9 500	9 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	500	500
Article 45 14 20	Délégation Départementale des PMEESA du Wouri	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 15 05	Délégation Départementale des PMEESA de la Benoué	9 500	9 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	1 000	1 000
Article 45 15 10	Délégation Départementale des PMEESA du Faro	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 15 15	Délégation Départementale des PMEESA du Mayo Louti	8 500	8 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	2 000	2 000
Article 45 15 20	Délégation Départementale des PMEESA du Mayo Rey	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 05	Délégation Départementale des PMEESA du Boyo	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 10	Délégation Départementale des PMEESA du Bui	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 15	Délégation Départementale des PMEESA du Donga Mantung	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 20	Délégation Départementale des PMEESA du Menchum	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 25	Délégation Départementale des PMEESA de la Mezam	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 16 30	Délégation Départementale des PMEESA du Momo	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 16 35	Délégation Départementale des PMEESA du Ngo Ketunja	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 05	Délégation Départementale des PMEESA de Bamboutos	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 10	Délégation Départementale des PMEESA du Haut-Nkam	9 500	9 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 15	Délégation Départementale des PMEESA des Hauts-Plateaux	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 20	Délégation Départementale des PMEESA du Koung-Khi	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 25	Délégation Départementale des PMEESA de la Menoua	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 30	Délégation Départementale des PMEESA de la Mifi	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale des PMEESA du Ndé	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 17 40	Délégation Départementale des PMEESA du Noun	9 500	9 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 45 18 05	Délégation Départementale des PMEESA du Dja et Lobo	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 18 10	Délégation Départementale des PMEESA de la Mvila	9 500	9 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 45 18 15	Délégation Départementale des PMEESA de l'Océan	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 18 20	Délégation Départementale des PMEESA de la Vallée du Ntem	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 05	Délégation Départementale des PMEESA du Fako	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
6269	Primes spécifiques	1 000	1 000
Article 45 19 10	Délégation Départementale des PMEESA du Koupé Manengouba	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 15	Délégation Départementale des PMEESA du Lebialém	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 20	Délégation Départementale des PMEESA du Manyu	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 25	Délégation Départementale des PMEESA du Meme	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Article 45 19 30	Délégation Départementale des PMEESA du Ndiar	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6103	Achats de mobilier de bureau	500	500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	1 000	1 000
Action 03	ETUDE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION AU MINPMEESA	102 500	102 500
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	30 000	30 000
Paragraphe 6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	20 000	20 000
Article 34 00 50	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	72 500	72 500
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	40 000	40 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	15 000	15 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	17 500	17 500
Action 06	DEVELOPPEMENT DU DISPOSITIF DE COMMUNICATION, DE COOPERATION ET DE PARTENARIAT	21 000	21 000
Article 32 00 13	Cellule de la Communication	13 000	13 000
Paragraphe 6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	6 000	6 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	4 000	4 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	3 000	3 000
Article 32 00 15	Division des Affaires Juridiques	8 000	8 000
Paragraphe 6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	8 000	8 000
Action 08	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINPMEESA	92 000	92 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	10 000	10 000
Paragraphe 2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	10 000	10 000
Article 32 00 16	Cellule Informatique	82 000	82 000
Paragraphe 6182	Sites web, abonnements et consommations internet	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	5 000	5 000
2011	Achats de brevets, licences ou marques	20 000	20 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	40 000	40 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	12 000	12 000
Action 09	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINPMEESA	50 000	50 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général	15 000	15 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	15 000	15 000
Article 34 00 50	Division des Etudes, des Projets et de la Prospective	35 000	35 000
Paragraphe 6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	35 000	35 000
Action 10	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	173 200	173 200
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	173 200	173 200
Paragraphe 6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	130 000	130 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	43 200	43 200
Action 02	AMELIORATION DU CADRE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS	471 299	471 299
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	205 000	205 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	55 000	55 000
2261	Achats de mobilier de bureau	75 000	75 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	75 000	75 000
Article 44 10 10	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Adamaoua à Ngaoundéré	4 800	4 800
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 800	4 800
Article 44 14 14	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat du Littoral	8 560	8 560
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 592	4 592
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	3 968	3 968
Article 44 17 17	Délégation Régionale des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de l'Ouest	4 879	4 879
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 879	4 879
Article 45 10 20	Délégation Départementale du PMEESA du Mbéré	4 800	4 800
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 800	4 800
Article 45 10 25	Délégation Départementale du PMEESA de la Vina	4 800	4 800
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 800	4 800
Article 45 11 15	Délégation Départementale des PMEESA du Mbam et Inougou	4 985	4 985
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 985	4 985
Article 45 11 30	Délégation Départementale des PMEESA de la Mefou & Akono	60 000	60 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	60 000	60 000
Article 45 11 35	Délégation Départementale du PMEESA du Mfoundi	4 651	4 651
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 651	4 651
Article 45 11 45	Délégation Départementale des PMEESA du Nyong et Mfoumou	4 835	4 835
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 835	4 835
Article 45 12 15	Délégation Départementale des PMEESA de la Kadey	4 927	4 927
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 927	4 927
Article 45 12 20	Délégation Départementale des PMEESA du Lom et Djerem	4 453	4 453
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 453	4 453

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2015

CHAPITRE 39 - MINISTERE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 13 10	Délégation Départementale des PMEESA du Logone et Chari	8 041	8 041
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 293	3 293
2261	Achats de mobilier de bureau	4 748	4 748
Article 45 13 20	Délégation Départementale des PMEESA du Mayo Kani	4 975	4 975
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 975	4 975
Article 45 14 10	Délégation Départementale des PMEESA du Nkam	4 814	4 814
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 814	4 814
Article 45 15 05	Délégation Départementale des PMEESA de la Benoué	4 800	4 800
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 800	4 800
Article 45 15 20	Délégation Départementale des PMEESA du Mayo Rey	7 618	7 618
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 643	2 643
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 975	4 975
Article 45 16 05	Délégation Départementale des PMEESA du Boyo	4 723	4 723
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 723	4 723
Article 45 16 20	Délégation Départementale des PMEESA du Menchum	4 888	4 888
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 888	4 888
Article 45 17 10	Délégation Départementale des PMEESA du Haut-Nkam	4 860	4 860
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 860	4 860
Article 45 17 20	Délégation Départementale des PMEESA du Koung-Khi	4 900	4 900
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 900	4 900
Article 45 17 30	Délégation Départementale des PMEESA de la Mifi	4 220	4 220
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 220	4 220
Article 45 18 05	Délégation Départementale des PMEESA du Dja et Lobo	4 463	4 463
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 463	4 463
Article 45 18 10	Délégation Départementale des PMEESA de la Mvila	87 452	87 452
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	87 452	87 452
Article 45 19 05	Délégation Départementale des PMEESA du Fako	4 157	4 157
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 157	4 157
Article 45 19 30	Délégation Départementale des PMEESA du Ndian	4 698	4 698
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	4 698	4 698
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		12 762 010	12 359 600